

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 9 juin 2022



Voyage aux Sables d'Olonne de 16 personnes accompagnées de Chinon



Projet d'ouverture du dispositif La Maison



Ponçage et lasurage par une équipe IAE au gymnase de Vétetz

Table des matières

I - RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	3
II - LES COMMISSIONS	5
1. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE	5
2. COMMISSION BÉNÉVOLAT	6
3. COMMISSION COMMUNICATION	6
4. COMMISSION FINANCES	7
5. COMMISSION PRISON JUSTICE.....	8
6. COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE.....	9
III - LES PÔLES RESSOURCES ET D'ACTIVITES	10
1. LE PÔLE RESSOURCES	12
1-1 Les Ressources Humaines.....	12
1-2 Les salariés.....	12
1-3 Les bénévoles	14
1-4 Les volontaires en service civique	14
1-5 La communication interne	14
1-6 L'expression des personnes accueillies	14
1-7 Les autres fonctions support	15
2. LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICAL.....	17
2-1 Le secteur social	17
2-2 Le Secteur socio-éducatif	24
2-3 Le Secteur santé	28
3. LE PÔLE HÉBERGEMENT	40
3-1 Les effectifs.....	40
3-2 L'hébergement d'urgence	40
3-3 Les places d'hébergement en insertion (CHRS, Stabilisation et Logement d'Abord)	41
3-4 Pension de famille Germaine DOLBEAU.....	44
3-5 Hébergement / Logement réfugiés (Solid'R / RAR).....	45
3-6 Les faits marquants 2021	48
3-7 Perspectives 2021.....	50
4. LE PÔLE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....	53
4-1 Les Secteurs de Production	53
4-2 L'accompagnement et la médiation emploi.....	55
5. LE PÔLE INSERTION DES RÉFUGIÉS / FORMATION.....	60
5-1 La Plateforme Emploi des Réfugiés – Route 37.....	60
5-2 Le Centre de formation	63
5-2 La Petite Maison.....	67

6	L'ANTENNE DE CHINON.....	68
6-1	Accueil et hébergement	68
6-2	Centre de formation.....	70
6-3	Atelier Chantier d'Insertion.....	71
6-4	Epicerie solidaire	73
6-5	Mobilité	75
6-6	Perspectives globales 2022 de l'Antenne de Chinon	75
IV -	RAPPORT DE GESTION 2021.....	76
V -	GLOSSAIRE	81

I - RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

GARDER LE CAP !

Enfin, nous nous retrouvons ...

Pour la première fois de son histoire et deux années de suite, les Assemblées générales de notre association ont dû se tenir « à distance ». Nous le déplorons ...l'AG est un moment essentiel de la vie associative, où nous pouvons sur la base des rapports moral et d'orientation, d'activité et financier, confronter nos points de vue, échanger nos idées, débattre et poursuivre nos échanges lors du moment convivial qui conclut cette réunion.

Nous avons essayé, par des courriers, notre journal *Perspectives*, notre site et les réseaux sociaux, de poursuivre les échanges avec nos adhérents mais cela ne remplace pas le contact direct.

Merci à tous nos adhérents qui dans cette période si particulière ont renouvelé leur attachement à l'Entraide, et bienvenue à ceux qui nous ont rejoints.

En 2021, notre association a dû faire face à de nouveaux et très importants défis, mais nous avons gardé le cap !

La continuité des missions qui nous sont confiées a été assurée sans rupture, grâce à l'engagement de toutes et tous, aux grands efforts consentis pour s'organiser malgré la pression et les aléas de la pandémie.

Ceci n'a pas été facile...grand, très grand merci à toutes et tous d'avoir affronté et surfé sur cette vague ! Vous me permettrez de relever quelques enseignements de cette période inédite :

- le souci de l'autre l'a emporté et nous pouvons être collectivement fiers, professionnels et bénévoles, de ne pas avoir renoncé aux exigences de nos engagements ;
- les associations comme la nôtre ont démontré par leur souplesse et leur créativité qu'elles jouaient un rôle indispensable ; l'entraide et les solidarités ne doivent pas être reconnues seulement en temps de crise ;
- cette crise a mis en exergue le formidable professionnalisme de nos équipes, quel que soit leur secteur d'activité, et nous leur sommes redevables d'avoir privilégié l'intérêt des personnes qu'elles accompagnent. Les difficultés de la période se sont ajoutées aux contraintes inhérentes à toute collectivité, et ont généré au sein du personnel des perturbations et des souffrances. Nous y sommes attentifs et nous y répondons dans la mesure de nos moyens, malgré les tensions actuelles, qui sont inédites, sur ce qu'on appelle le marché du travail.

L'équipe des cadres, plus particulièrement le Comité de direction, ont tenu le cap malgré le contexte anxiogène, évoluant sans cesse. L'équipe dirigeante a dû, en fonction des recommandations sanitaires et des mesures gouvernementales imposées, adapter à chaque fois le cadre et les modes d'intervention afin d'assurer au mieux le fonctionnement et la pérennité des actions menées.

Un message particulier pour notre Directrice générale : en qualité de présidente et au nom du Conseil d'administration, je tiens tout particulièrement à la féliciter et la remercier pour son engagement sans faille.

Je voudrais souligner l'importance de l'équilibre de la « gouvernance » de l'association, qui s'articule entre ses administrateurs, évidemment bénévoles, et ses dirigeants opérationnels.

Je remercie chaleureusement les membres du bureau qui ont assuré la permanence de cette gouvernance et apporté leurs compétences tant dans la gestion que la communication, l'évaluation, l'anticipation...

Mes remerciements vont également à l'ensemble des administrateurs pour leur participation aux choix politiques et à la réflexion stratégique. Ma gratitude va enfin à tous les autres bénévoles qui ont maintenu leur si précieuse collaboration. Et nous souhaitons vivement redonner toute leur place à ceux qui ont été éloignés de nos services par les contraintes sanitaires.

Dans cette période si particulière, je souhaiterais également mettre l'accent sur le soutien de nos partenaires associatifs, et sur la compréhension et la volonté de poursuivre notre collaboration manifestée par nos financeurs.

En 2021, l'Association a non seulement poursuivi ses actions mais en a développé de nouvelles qui vous seront présentées par les directrices et directeurs des différents services.

Des actions qui répondent aux principaux besoins des personnes accompagnées, besoins auxquels nous nous efforçons de répondre en conjuguant les verbes Accueillir, Héberger, Soigner, Former et Insérer.

On peut et on doit toujours mieux faire, mais au nom du Conseil d'administration, je peux affirmer que nous n'avons pas failli lors de l'année passée aux valeurs ni aux objectifs de notre Projet associatif en tant qu'association citoyenne et engagée dans la construction d'une société plus solidaire.

Au cours de l'année à venir, de nouveaux défis ne vont pas manquer de surgir, le contexte associatif évolue énormément et rapidement, de sorte que nous devons continuer à nous montrer attentifs et réactifs aux évolutions de notre environnement politique, économique et social.

A l'horizon de quelques années supplémentaires, notre Plan stratégique se déploie en trois grands axes :

- ancrer les actions d'Entraide et Solidarités dans les aspirations des personnes et les défis sociétaux ;
- renforcer l' « agilité » de l'association afin d'améliorer l'efficacité de son action ;
- redynamiser toujours sa gouvernance afin de préserver ses forces vives et ainsi défendre ses ambitions associatives.

Je ne peux terminer ce rapport moral sans avoir une pensée envers le peuple ukrainien et ses souffrances. Notre contribution auprès des réfugiés en Touraine est modeste au regard des horreurs de la guerre. Mais notre solidarité est à l'œuvre, comme envers les victimes de toutes les persécutions et de toutes les exclusions.

II - LES COMMISSIONS

1. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Adhésions :

Le nombre des adhérents répertoriés est de 387, stable par rapport au précédent exercice. Mais des relances sont faites pour que les cotisations soient réglées avant les AG, car classiquement, moins de 150 sont à jour à fin d'année.

Cartographie des adhérents :

Une cartographie du lieu de résidence des adhérents a été réalisée afin de les inviter à un événement dans le site d'Entraide et Solidarités le plus proche. Cette action sera réalisée dès que COVID voudra bien le permettre.

Subvention pour des actions ponctuelles :

Quelques supports d'actions ont été fait, dont une subvention de 600€ pour la Barque en difficulté. Le plafond de 2000€ n'a pas été atteint.

Journées de présentation :

Il n'y a pas eu de journées de présentation de faites pour cause de COVID et des absences de bénévoles pour les gérer.

Projet associatif :

Ce fût la principale activité de la Commission que de coordonner un groupe de travail avec une intervenante de URIOPSS pour rédiger le projet 2021-2025.

Membres du Conseil d'Administration :

- Brigitte BECARD
- Francis BERTHON
- Bernard BONNIN
- Monique CARRIAT
- Philippe CHARRON
- François CURIS
- Philippe DELAUNAY
- François FERRISSE
- Frédéric FLEURY
- Martine GAUDEAU SEDILLEAU
- André LAURENT
- Philippe LECONTE
- Marie-Paul LEGRAS FROMENT
- Jean-Paul MERCIER
- Clive MIEVILLE
- Patrick MINIER
- Patrick RICHARD
- Bernard SCHMITT

Adhérents :

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'adhérents	333	314	348	390	327
Dont nouveaux adhérents	39	49	69	82	30

2. COMMISSION BÉNÉVOLAT

Les activités bénévoles ont subi une forte baisse d'activité en 2020 et au premier semestre 2021 à cause de la situation sanitaire. Ce fut une période de remise en cause de leur engagement pour des bénévoles de longue date mais aussi d'arrivée de nouvelles et nouveaux bénévoles.

La Commission Bénévolat a maintenu les permanences d'accueil toutes les deux ou trois semaines.

En 2021,

- 135 personnes se sont signalées ou ont été orientées vers E&S par France Bénévolat. 48 personnes sont réellement venues aux permanences, toutes confirmèrent leur candidature
- 44 personnes ont été proposées à un ou plusieurs services pour 84 missions (soit deux propositions par candidat.e)
- 10 nouveaux bénévoles ont commencé une activité dans l'association

Les bénévoles, candidats bénévoles et adhérents ont répondu positivement pour les collectes des Banques Alimentaires en juin et novembre 2021.

De même, depuis mars 2022, ils répondent en nombre et régulièrement aux appels lancés pour l'animation, la distribution des repas, les accompagnements dans les démarches administratives ou de santé des Ukrainiens hébergés au camping de la Ville aux Dames, conjointement par E&S, La Croix-Rouge et Emergence, démontrant que les bénévoles sont un soutien efficace des travailleurs sociaux.

La position du bénévolat, atout et nécessité pour l'Entraide, a été réaffirmée et développée lors de la révision du projet associatif. C'est un des axes du plan stratégique.

La commission Bénévolat a réfléchi sur les moyens d'augmenter la place du bénévolat dans l'association, sans empiéter sur les champs d'actions des salariés, en permettant aux bénévoles d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire aux personnes accompagnées.

Cette réflexion a été soumise au Conseil d'Administration et au Codir.

3. COMMISSION COMMUNICATION

Les renforts de l'effectif de la commission reçus en début d'année n'ont pas duré, l'éloignement et la maladie sont venus malheureusement amputer ses « forces vives ». Le contexte de la crise sanitaire perdurant, les rencontres et les déplacements dans les services ont été freinés et la circulation de l'information aussi bien en interne qu'à l'externe n'a pas été optimale.

La commission se sera malgré tout réunie cinq fois entre les deux assemblées générales, parfois avec recours à la visioconférence. Ses membres ont contribué à quelques réalisations notables telles que des vidéos diffusées lors de l'AG ou l'élaboration ou la mise à jour d'une série de documents : fiches de présentation de l'association destinées notamment aux bénévoles et aux nouveaux administrateurs, « carte de visite » d'*Entraide & Solidarités*, présentation de sa cuisine centrale...Beaucoup reste à faire dans ce domaine, pour disposer en permanence de supports de communication à jour même si l'activité change et se développe rapidement.

Parallèlement, un travail a été fait pour « figer » la charte graphique, qui va être généralisée à l'ensemble des documents et outils de communication.

Le projet « *La Maison* » destiné à héberger des sans abri dans des caravanes et tiny houses en bord de Loire - et ses péripéties - ont donné lieu à de multiples articles, en interne sur notre site et notre page Facebook, mais également dans la presse écrite et audiovisuelle. L'opération réussie de financement participatif sur la plateforme *Les Petites Pierres* a accentué ce moment d'intense communication qui renforce la notoriété de notre association. Plus récemment, il en va de même pour la mission qui nous a été confiée auprès des réfugiés ukrainiens.

Deux nouveautés ont marqué le domaine de l'écrit, avec le lancement en juillet dernier par l'antenne chinonaise de son propre organe, la *Feuille de chou solidaire* ; et le passage entièrement en couleurs du journal *Perspectives*, enrichi d'une mise en pages plus dynamique. Comme toujours des « dossiers » y ont été développés, consacrés cette année à la santé, l'hébergement d'urgence, et en dernier lieu à la participation des personnes accueillies.

La commission est actuellement composée de Francis Berthon, Philippe Delaunay, Nathanaël Lemaire, Christelle Dehghani et Sabine Rebeix, avec l'assistance technique de Vincent Baton, et animée par Jean-Paul Mercier. Elle est ouverte à tout adhérent, pour continuer à faire connaître et intensifier l'influence de l'association. Et doit dans les mois qui viennent contribuer à fluidifier la communication interne si nécessaire au management participatif.

4. COMMISSION FINANCES

La commission finances en 2021 est composée des membres du bureau, de 2 administrateurs, de la Directrice Générale et de la Directrice du pôle Ressources ; elle se réunit en formation commission finances en tant que de besoin en première partie des réunions de bureau.

- Activités récurrentes
 - ✓ Suivi de la gestion de la trésorerie de l'Entraide
 - ✓ Suivi régulier du compte de résultats : la commission a veillé à ce que l'élargissement des activités ne nuise pas aux grands équilibres
 - ✓ Suivi des investissements
- Chantiers spécifiques
 - ✓ Opérations immobilières : les grands projets sont examinés en commission finances :
 - Pour mémoire Le parc immobilier de l'Entraide a été largement rénové ces dernières années : Le 46 Eiffel (le centre de formation, l'aménagement du sous-sol) Chinon, le Cherpa, les locaux du PSM rue Marcel Tribut, ont déjà été rénovés les années précédentes.
 - Réalisé cette année :
 - a. La Chambrière : permettant l'ouverture des LAM complémentaires
 - b. Travaux de rénovation du bâtiment de L'IAE à Chambray (inauguré en mars 2022)
 - c. L'isolation de l'extérieur du bâtiment du 46 rue Gustave Eiffel est terminée en 2021
 - ✓ Rénovation du système d'information, qui va permettre une gestion plus intégrée, et offrir des restitutions plus simples : rapport d'activité automatisé pour la fourniture des éléments chiffrés, fourniture d'indicateur clés de gestion...
- Feuille de route 2021 :
 - ✓ La commission finances souhaitait :
 - Mettre en place en chantier prioritaire pour les années à venir un reporting périodique (mensuel ou trimestriel) sur les activités et les finances de chaque pôle.
 - Disposer d'un tableau de bord trimestriel opérationnel en 2021. Exemple d'indicateurs :
 - * Hébergement : taux d'occupation, durée moyenne de séjour
 - * Santé : nombre de consultations au cabinet médical

- * IAE : nombre de salariés ayant une sortie positive
 - * Formation : nombre d'apprenants
 - * Etc
- Entamer une réflexion sur l'opportunité d'acquérir du patrimoine, pour mener à bien des projets, par l'intermédiaire d'une fondation ou autre...

Les contraintes techniques (changements informatiques), de personnel (départs, mouvements), ont fait que ces travaux de contrôle de gestion et de contrôle interne ont dû être décalés, et la priorité a été mise sur la consolidation des fondamentaux de la comptabilité et sur les travaux liés à la construction du budget prévisionnel : refonte des outils...

Un soutien méthodologique a été demandé à notre expert-comptable pour accompagner ces évolutions, et il lui a été également demandé des préconisations en termes de contrôle de gestion et de contrôle interne à mettre en place pour s'assurer de la fiabilité de nos procédures d'achats et de paiements.

- Les perspectives 2022-2023 : Il est toujours prévu de travailler sur les sujets suivants :
 - ✓ Mise en place d'un tableau de bord, reporting, indicateurs, avec le pilotage du pôle Ressources
 - ✓ Plan d'investissement pluri annuel
 - ✓ Choix financiers à travailler pour donner suite aux projets des pôles, des commissions ou des groupes prospective ; par exemple achat ou location de terrain, de logements...
 - ✓ Dans cette logique, continuer la réflexion sur l'opportunité d'acquérir du patrimoine, pour mener à bien des projets, par l'intermédiaire d'une fondation ou autre...
 - ✓ Plan d'adaptation sur des domaines qui pourraient être mis en fragilité (pb de financement par exemple, et / ou d'évolutions des politiques publiques)

Au-delà de cette liste d'activité, la commission souligne que depuis 2014, hormis 2016, tous les exercices sont excédentaires et permettent de consolider notre trésorerie, mais nous n'atteignons néanmoins pas encore les 3 mois de couverture généralement préconisés.

Les résultats comptables 2021 montrent un exercice équilibré, avec un résultat positif, à relativiser compte tenu compte tenu de legs importants (108 000€) qui gonflent ce résultat.

La commission tient à adresser ses félicitations à la Direction Générale et aux acteurs de l'association impliqués pour avoir maintenu les grands équilibres financiers, dans une période d'incertitudes et de changements.

5. COMMISSION PRISON JUSTICE

La Commission Prison Justice s'est réunie très peu en 2021. Il n'y a eu aucune intervention dans les collèges et lycées.

Elle a organisé, en lien avec l'ANVP et le Secours Catholique, les Journées Nationales Prison dont le thème était "Prison, une communauté à part ». Bernard Petigas, chercheur à l'Université de Caen est intervenu.

Dans le cadre du congrès de la FAS, nous avons fait une proposition pour interpellier les futurs candidats sur les sortants de prison qui se trouvent sans solution s'ils n'ont pas de famille.

Perspectives

- Poursuivre les liens avec les différentes associations qui interviennent en prison (ANVP, Secours Catholique, CIMADE)
- Communiquer auprès du public en organisant des manifestations et des conférences en lien avec les JNP ou à d'autres moments
- Poursuivre un travail de prévention auprès des collèges et lycées
- Être force de proposition pour une réflexion au CA

6. COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La commission est composée de salariés, principalement du SIPAE, et d'administrateurs.

Les principaux champs d'intervention identifiés sont :

- Consommation énergétique des bâtiments et logements (et efficacité des travaux effectués)
- Impact des mobilités professionnelles
- Tri et réduction des déchets
- Sensibilisation des salariés et personnes accompagnées aux impacts environnementaux.
- Offre de service du SIPAE vers la Transition Ecologique et Sociale, permettant une meilleure insertion des salariés en CDDI vers ce nouveau secteur d'activité, porteur.

La dimension éco transition, intégrée dans la démarche QVT, alimentera et renforcera peut-être cette réflexion.

Consommation énergétique des bâtiments

Un important travail de recensement des bâtiments et logements, et d'identification des contrats, en cours par le responsable Ressources, est nécessaire pour pouvoir analyser les consommations, préalable nécessaire à toute sensibilisation, formation ou amélioration des performances.

Parallèlement, concrétisation de la pose de sous-compteurs électriques et d'économiseurs d'eau (mousseurs) dans la résidence Camus pour sensibiliser les résidents à leur consommation.

Impact des mobilités Professionnelles

Le Responsable Ressources, aidé par un administrateur, a identifié le parc automobile et présenté les résultats à la commission ; 67 voitures, parcourant en moyenne 5000 km/an, pour un coût annuel de 250 000 €. Le faible kilométrage réalisé par chaque véhicule peut être considéré comme positif, ou comme un gaspillage de ressources ! Il justifie le faible renouvellement du parc (10% /ans), la politique d'achat d'occasion qui réduit l'impact environnemental dû à la fabrication mais freine en même temps une évolution rapide du parc ainsi qu'un choix pertinent de véhicules vertueux dans notre utilisation.

L'association possède désormais :

- Un petit utilitaire électrique sans permis à Chinon, facilitant les déplacements des salariés en CDDI)
- Un utilitaire électrique d'occasion pour le service Propreté du SIPAE et un petit véhicule hybride, d'occasion, pour le service accompagnement.

Une enquête a été faite auprès de tous les salariés (50% de participation) sur leur usage actuel pour les déplacements professionnels qui concernent 70% des répondants ainsi que leurs besoins. Elle confirme que « rue Marcel Tribut » et « Christophe Colomb », sont les établissements où poursuivre l'analyse en priorité, par des interviews des utilisateurs potentiel. La diversité des besoins imposera des solutions différenciées.

Offre de service SIPAE

Le SIPAE a ouvert un chantier TES, orienté vers la récupération des eaux pluviales, leur infiltration dans le sol. Deux chantiers de démonstration sont en cours de réalisation au SIPAE : réutilisation et réduction des rejets d'eaux pluviales.

Entraide et Solidarités a adhéré à Echobat, association de mise en relations d'artisans et entreprises œuvrant dans l'éco construction.

Le SIPAE a aussi fait des achats spécifiques : matériel espaces verts sur batterie (tailles-haies).

III - LES PÔLES RESSOURCES ET D'ACTIVITES

Une adaptation nécessaire après une période exceptionnelle

Les deux années de crise qui viennent de s'écouler ont marqué notre Association. Elles ont démontré et confirmé l'implication de tous, bénévoles et salariés, auprès des plus démunis et le professionnalisme au sein de l'ensemble des services. Mais ces deux années ont également mis à mal notre secteur et ont permis de pointer des évolutions nécessaires. Les fédérations auxquelles nous adhérons se sont emparées de cette nécessité en relayant nos constats aux pouvoirs publics.

Aussi, dans un secteur en constante évolution, nous nous devons aujourd'hui de mener un accompagnement au changement dans ce qui peut s'apparenter à une mutation du travail social au sens très large. Il est primordial aujourd'hui d'accepter cette évolution et de s'y adapter. C'est dans cette logique que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit prendre tout son sens et que les mobilités souhaitées et les mouvements du personnel doivent être accompagnés. Pour autant, nous sommes confrontés à un manque cruel de professionnels qui rend parfois complexe la continuité de service, même si encore une fois les équipes mettent tout en œuvre pour travailler à une réinsertion durable des personnes que nous accompagnons, en cohérence avec les valeurs associatives qui guident nos actions.

Un secteur en constante évolution

L'évolution de notre secteur est aussi marquée par la diffusion d'appels d'offre et d'appels à projet, souvent régionaux. Si l'Association a le souhait de répondre aux besoins des publics précaires, besoins qu'elle a elle-même identifiés et communiqués auprès des pouvoirs publics, elle se doit aussi de stabiliser l'existant. Il s'agit alors de trouver un juste équilibre entre les réponses aux sollicitations et le positionnement sur des projets nouveaux pour maintenir la reconnaissance de l'Association sur le territoire, et encore une fois une stabilisation nécessaire de nos activités. C'est alors que le travail partenarial et en réseau prend tout son sens pour être dans une constante adaptation et réactivité en s'inscrivant dans une dynamique positive.

Une adaptation aux publics et aux besoins repérés

Une importante réflexion est toujours menée en amont de tous nouveaux projets, dans le respect du projet associatif, même si les délais sont bien souvent très contraints et la réactivité nécessaire.

Ainsi en 2021, l'Association a travaillé à l'accueil des grands précaires, tout d'abord par la mise à l'abri d'urgence, en lien avec la pandémie, de publics exclus sans domicile. C'est pour ce public également que l'Association a tout mis en œuvre pour faire perdurer un dispositif des plus adaptés, celui de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) en lien avec la Ficosil, malheureusement en vain, les financements n'ayant pu être reconduits. Aussi, forte des constats de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine à caractère sociale) sans-abrisme, nous avons été retenus pour la mise en œuvre du lieu innovant à dimension collective pour l'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité. « La Maison » a ainsi pu ouvrir ses portes à l'automne 2021.

Pour ce qui est du public Réfugié, notre plateforme départementale Route 37 a pu fonctionner en année pleine avec une insertion du public des plus encourageante. Dans le même sens, les dispositifs d'hébergement-logement des Réfugiés ont pu se développer avec la mise en place de Solid'R, des solutions d'Intermédiation Locatives dédiées au public réfugié. En lien avec ce public et plus spécifiquement avec le contexte international, je tiens ici à remercier les équipes salariées et bénévoles qui ont encore une fois su s'adapter et être réactives pour accueillir au mieux les ménages déplacés ukrainiens suite aux sollicitations des services de l'Etat.

Pour ce qui est de l'Insertion par l'Activité Economique, la Cuisine Centrale a poursuivi son développement, avec notamment, en sus de contrats pérennes, de nombreuses sollicitations pour des prestations type banquets, et du portage de plateaux repas. Ce dernier représente un potentiel axe de développement sur 2022.

Au niveau de l'Antenne de Chinon, une étude de faisabilité a été menée pour la mise en œuvre d'un chantier maraichage. Même si ce projet ne peut aboutir à ce jour, les échanges partenariaux se poursuivent sur le territoire. Pour ce qui concerne l'IAE toujours, l'année 2021 a surtout vu la reprise des activités après d'obligatoires interruptions liées à la pandémie.

Enfin, le Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) à envergure régionale a initié son déploiement pour couvrir à terme l'ensemble des départements du Centre Val de Loire.

Mais l'adaptation aux besoins repérés ne prend pas uniquement la forme de nouveaux services et/ou dispositifs. Il s'agit là également de questionner régulièrement les modalités d'accueil et d'accompagnement. Citons ici l'exemple du service socio-éducatif qui a adapté ses modalités d'accueil des jeunes MNA pour leur proposer un parcours adapté de leur entrée dans le service à leur majorité, ou encore le Centre de formation qui propose régulièrement de nouvelles formations adaptées au public.

La poursuite de la structuration de l'Association

Afin de garantir une unité d'action dans le parcours des personnes que nous accompagnons, le Pôle Ressources s'est progressivement constitué cette année. Il s'agit là de travailler également à plus de transversalité entre les différents services et à une meilleure fluidité. C'est cette transversalité qui nous permet une meilleure réactivité mais également d'être proactif.

La poursuite de la structuration passe aussi par l'adaptation des outils de travail et des locaux. C'est dans ce sens que 2021 a été consacrée à la réhabilitation complète de notre site de Chambray où est installée une grande partie de nos services de l'insertion par l'activité économique. Ces travaux, en majorité réalisés par nos chantiers eux-mêmes, garantissent aujourd'hui un accueil tout à fait adapté des salariés en transition, incluant des espaces dédiés à la formation, mais également de meilleures conditions de travail. Dans le même sens, les travaux de la Chambrière (accueillant LAM et LHSS) se sont poursuivis, là encore pour offrir des conditions d'accueil plus adaptées aux résidents tout en améliorant à terme les conditions de travail. Je tiens ici à remercier les équipes pour leur adaptation dans un contexte très particulier de travaux en espaces occupés. De même, l'équipe MNA a déménagé dans des locaux permettant de recevoir les jeunes dans un lieu accueillant et propice à l'accompagnement global et aux ateliers d'animation. Des réflexions sont actuellement en cours pour d'autres sites, tels que le Cherpa notamment.

L'amélioration des conditions de travail et par la même d'accompagnement de notre public prend également la forme de l'adaptation des outils numériques. Sur ce point, d'importants investissements ont eu lieu cette année tant sur les réseaux informatiques, internet et téléphoniques, que sur les outils eux-mêmes. Des travaux ont également été menés pour adapter notre flotte automobile. Ces travaux se poursuivront bien évidemment dans les années à venir.

Enfin, une démarche Qualité de Vie au Travail a été initiée en fin d'année 2021.

Ainsi, nous avons choisi cette année encore de présenter notre rapport d'activité par Pôles afin d'appréhender toute la cohérence des dispositifs qui les composent et de revenir sur l'ensemble de nos missions d'accueil et d'accompagnement, d'hébergement-logement, de soins et d'insertion par la formation et le travail.

Ce rapport d'activité reprend donc l'essentiel des activités. Pour autant, des versions plus détaillées ont été réalisées par chaque service, qui peuvent être diffusées à la demande.

Christelle Dehghani
Directrice Générale

1. LE PÔLE RESSOURCES

Le Pôle Ressources a été créé en 2020 afin de regrouper et de mutualiser l'ensemble des fonctions supports de l'Association au service des Pôles d'Activité.

Il est constitué des services suivants : Ressources Humaines, Paie, Finances, Services Généraux et Informatique. Il est composé de 11 salariés.

Sa directrice a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2021.

Ce pôle est donc récent et en cours de structuration.

De nombreux chantiers sont engagés et seront poursuivis en 2022.

1-1 Les Ressources Humaines

La responsable des ressources humaines a pris ses fonctions début juin 2021.

Les Ressources Humaines sont au cœur de toute organisation. La réussite des actions menées par Entraide et Solidarités repose en effet essentiellement sur les moyens humains.

Les Ressources Humaines regroupent différents aspects l'administration du personnel, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétence et les relations avec les instances représentatives du personnel.

Concernant le recrutement, il est en constante hausse pour répondre aux nouveaux besoins liés à la création de service et à une réorganisation des pôles, mais également pour répondre à un turn over important (25%) qui s'explique notamment par des fins de dispositifs et un contexte en tension dans le secteur du social.

La gestion du développement humain est quant à elle une affaire de tous, impulsée et pilotée par la Direction Générale.

Le travail collaboratif avec les instances représentatives du personnel, le CSE, s'est poursuivi avec la mise en place de nouvelles modalités de télétravail, la prime d'éloignement et un travail sur les conditions d'astreinte.

Dans un objectif d'amélioration continue, une démarche Qualité de vie au travail à destination des salariés sera lancée en 2022. De nouvelles formations seront mises en place pour répondre à une évolution des publics.

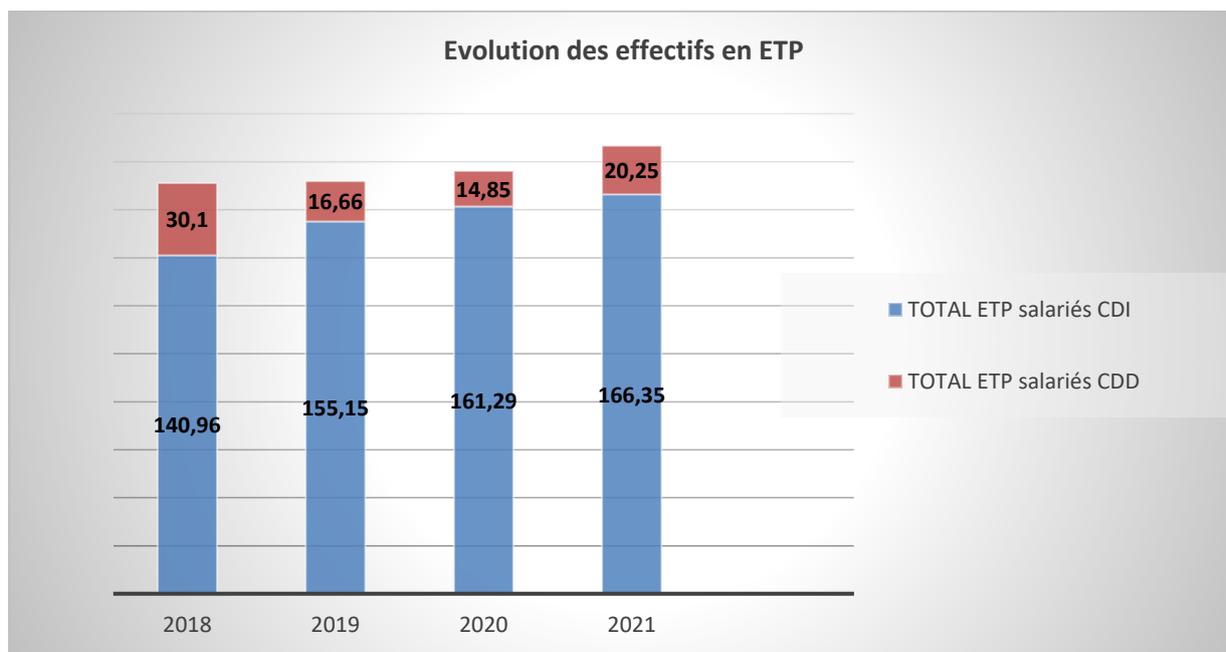
1-2 Les salariés

- Le nombre de salariés :

On peut voir dans le tableau ci-dessous une évolution significative du nombre de salariés dits permanents, tant en ETP sur l'année complète (graphique ci-dessous) qu'en nombre de « personnes physiques ».

Le recours au CDD est en évolution et s'explique par la nécessité de procéder à des remplacements ou des renforts mais également dans l'attente de la pérennisation de certains services.

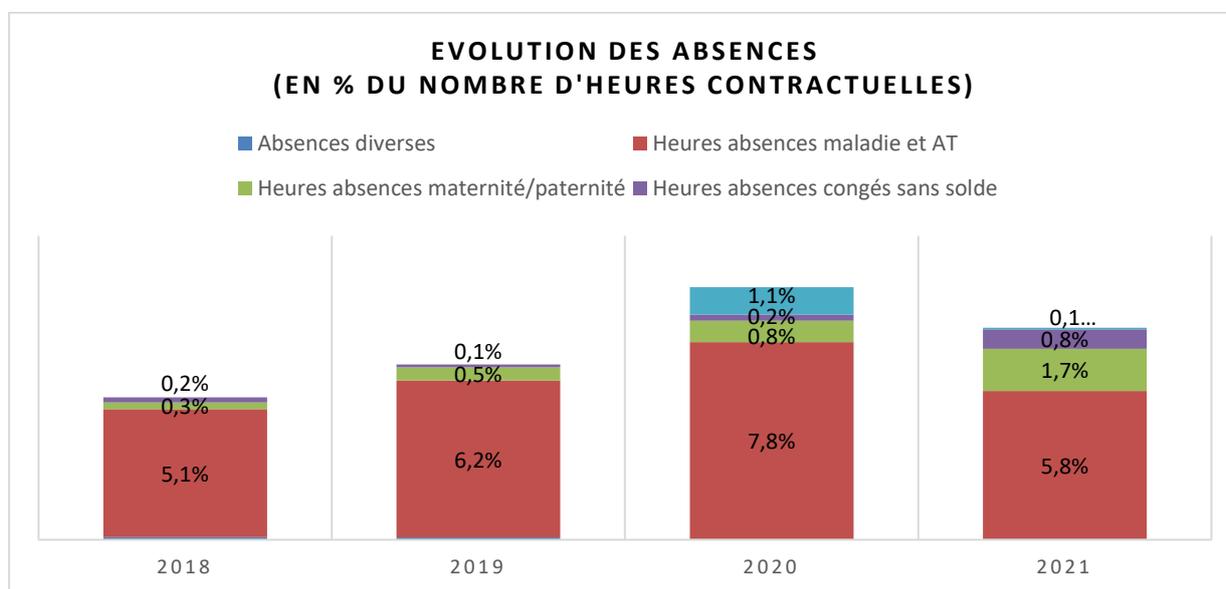
Cet accroissement global du nombre de salariés au sein de l'Association est lié à la mise en œuvre de certains dispositifs, au développement et à la réorganisation de certains services.



• **Les absences :**

Il existe plusieurs indicateurs permettant d'apprécier l'absentéisme. Celui retenu dans le graphique ci-dessous est le pourcentage d'heures d'absence par rapport au pourcentage d'heures contractuelles, afin que les données d'absentéismes ne soient pas biaisées par l'évolution de l'effectif.

Le niveau d'absentéisme est en baisse en 2021 par rapport à 2020 ce qui s'explique par un contexte sanitaire un peu moins agité. Le recours à l'activité partielle est à nouveau quasi inexistant.



1-3 Les bénévoles

Services	2019		2020		2021		Activité
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	
Cabinet médical	9	0.05	5	0.02	7	0.13	Médicale, pharmacie
Maraude	22	0.23	26	0.35	18	0.32	Accueil
MNA (Mineurs Non accompagnés)			7	0.10	3	0.16	Accompagnement
Formation	34	1.50	29	0.50	17	0.93	Illettrisme, FLE,
Illettrisme CHINON	6	0.18	7	0.06	2	0.04	Formateur illettrisme
IAE CHINON	0	0.00	1	0.01	0	0	Gestion de stock
Hébergement CHINON	3	0.07	3	0.04	3	0.03	Maintenance
Embarcadère	23	0.80	9	0.19	14	0.29	Accueil, animation
CHERPA	2	0.68	0	0	0	0	Accueil
Chambrière	6	0.12	1	0.03	1	0.04	Accueil
Camus	3	0.26	1	0.03	2	0.08	Accueil, animation enfant
Dolbeau	6	0.05	5	0.04	0	0	Animation enfant, garderie
SIPAE	4	0.02	2	0.04	3	0.04	Gestion, organisation
SAPJ	16	0.70	4	0.20	20	0.62	Accueil
Association	23	3.20	23	3.20	21	3.20	CA, bureaux, commissions
TOTAL	157	7.86	123	4.63	111	5.88	

Le nombre de bénévoles continue encore à baisser cette année suite au contexte sanitaire toujours défavorable. En effet, les recommandations gouvernementales nous ont contraints à restreindre le nombre d'intervenants possibles au sein de l'Association.

1-4 Les volontaires en service civique

L'accueil des jeunes volontaires en service civique est tout à fait adapté aux missions gérées par Entraide et solidarités et à l'organisation de certains services.

Sur l'année 2021, 7 volontaires ont débuté leurs missions dans 4 services :

- 2 volontaires au pôle social et médical pour des missions spécifiques à la Maraude
- 1 volontaire au sein de la plateforme Route 37 – Accompagnement vers le logement des personnes réfugiées
- 3 volontaires au sein de la plateforme Route 37 – Emploi des réfugiés
- 1 volontaire au sein du site d'hébergement du Cherpa

1-5 La communication interne

Cette année encore, le contexte sanitaire n'a pas facilité l'organisation de réunions ou de regroupements nécessaires à la communication interne. Des tables rondes, des matinées d'accueil et des réunions d'encadrement ont pu être organisées en présentiel en fonction des périodes de l'année. Des formations à destination des cadres concernant l'analyse des pratiques ont débuté en 2021.

1-6 L'expression des personnes accueillies

L'année 2021 nous aura à nouveau contraints à un mode de fonctionnement dégradé sur la question de la participation des personnes accueillies.

Compte tenu du contexte sanitaire, la tenue des conseils de vie sociale a dû être reportée.

Des réunions de résidents ont néanmoins eu lieu, en petit comité, afin de maintenir le lien dans les différentes structures de l'association.

2022 devra nous permettre de relancer cet axe majeur de la politique de notre association : CVS, GPS, COVILO et CRPA devront reprendre leurs places.

1-7 Les autres fonctions support

a. La paie

Le service paie est composé de 2 personnes.

Ce service gère la rédaction des contrats en collaboration avec la responsable des ressources humaines ainsi que la paie des salariés permanents et des salariés en transition.

En moyenne, 334 bulletins de salaire sont générés par mois.

Le service paie utilise le nouveau logiciel de paie depuis janvier 2021. Le déploiement de celui-ci a nécessité un gros travail de paramétrage et une bonne capacité d'adaptation.

L'année 2021 a été marquée par de nombreux départs et arrivées au sein de l'Association ce qui a généré un accroissement de travail pour le service paie au niveau de la rédaction des contrats et des modifications à prendre en compte sur le logiciel.

Un certain nombre d'absences toujours en lien avec le Covid ont dû être gérées même si elles sont quand même en baisse cette année.

Un nouveau module du logiciel de paie va être installé en 2022 qui permettra de gérer la base de données économique, sociales et environnementales (BDESE) et toute sorte d'extraction.

b. Les finances

Le service financier est composé de 4 personnes : une responsable, une comptable et deux aides-comptables.

Le budget d'entraide et solidarités s'élève à plus de 16 millions d'Euros en 2021.

Le service comptabilité traite plus de 7000 factures fournisseurs par an et émet 594 factures pour les activités d'insertion par l'emploi.

Une soixantaine de subventions sont allouées à Entraide et solidarités par environ quinze financeurs. Ce nombre de subventions augmente en fonction de la prise en charge de nouveaux dispositifs.

La mise en place du nouveau logiciel de comptabilité, de longs arrêts maladie au sein de l'équipe et d'importants mouvements de personnel ont engendré de grosses difficultés de fonctionnement tout au long de l'année, ce qui a nettement compliqué la période de clôture.

Le résultat est cette année encore excédentaire.

Les difficultés rencontrées ont mis en exergue la nécessité de rationaliser et d'optimiser l'organisation notamment en mettant en place de nouveaux outils de suivi.

Avec l'accompagnement du cabinet d'expert-comptable, un travail a été amorcé en 2021 pour adapter l'organisation de ce service aux besoins croissants de l'Association.

Ce travail sera poursuivi en 2022.

Il est prévu de mettre à disposition les éléments comptables auprès des services en développant le travail collaboratif avec les responsables.

Des outils de reporting trimestriels et de préparation du budget seront développés.

Un demi etp ainsi qu'une étudiante en alternance viendront en renfort.

c. Les services généraux

Le responsable des services généraux a pris ses fonctions en septembre 2021.

A son arrivée, ce dernier a dû assurer la coordination technique pour l'installation du dispositif « la maison » sur le terrain quai de Marmoutier à Tours.

Il est par ailleurs en charge de la gestion locative. Dans ce cadre, des partenariats avec des centrales d'achat ont été mis en place pour l'acquisition de mobilier et une réflexion sur la gestion de stock est menée. Une grosse étude est engagée sur la maîtrise des consommations d'énergie et eau.

Concernant la sécurité qui fait également partie intégrante de ses missions, un état des lieux est en cours afin de faire un point sur les installations pour chacun des sites et de centraliser toutes les informations. A l'issue, il assurera le suivi des vérifications réglementaires, des divers contrats d'entretien et de maintenance en lien avec les responsables de service et coordonnera les travaux nécessaires.

La gestion de la flotte automobile relève également de ses attributions. Un questionnaire mobilité a été réalisé pour connaître les habitudes des salariés et envisager des solutions alternatives à la voiture.

Une réflexion est en cours sur le maintien de la géolocalisation et sur le suivi de l'entretien et des contrôles sur les véhicules.

Après avoir fait l'état des lieux précis des différents chantiers à mener, la structuration du service se poursuivra avec la rédaction de procédures et d'outils de suivi et de reporting nécessaires à un bon pilotage de l'ensemble des actions.

Le travail concernant l'optimisation de la flotte automobile se poursuivra également en tenant compte des enjeux de transition écologique.

d. L'informatique et la téléphonie

Le responsable informatique est en charge de la gestion de l'architecture réseau et du parc informatique, de l'accompagnement des utilisateurs, de la gestion des outils de communication. Il est en charge des commandes de matériels et logiciels ainsi que de la mise en place et du suivi des contrats de maintenance. Il est en binôme avec le responsable des services généraux le référent téléphonie.

En 2021, de nouveaux serveurs informatiques ont été installés pour garantir des connexions efficaces et de nouveaux systèmes de téléphonie ont été mis en place sur un certain nombre de sites.

Un groupe de travail a été constitué pour revoir l'arborescence réseau ce qui permettra aux utilisateurs d'accéder de manière sécurisée et de manière plus intuitive aux documents partagés. L'année 2022 verra l'aboutissement de cette démarche.

Afin de simplifier la gestion des interventions du responsable informatique, un logiciel de gestion de ces demandes sera mis en place.

Un des besoins de l'Association réside dans l'optimisation de la wifi sur les différents sites et le déploiement des nouveaux systèmes de téléphonie ce qui représentent des chantiers importants à gérer en 2022.

Il s'agira également d'effectuer un travail d'uniformisation des outils de communication.

2. LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICAL

2-1 Le secteur social

2-1.1 Le Secteur Intégré d'Accueil et d'Orientation

Le SIAO est une plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. A ce titre, ses missions sont les suivantes :

- Recenser l'ensemble de l'offre et des demandes d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté
- Assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale
- Favoriser la fluidité de l'accès au logement
- Assurer la coordination du dispositif de veille sociale
- Participer à l'observation sociale

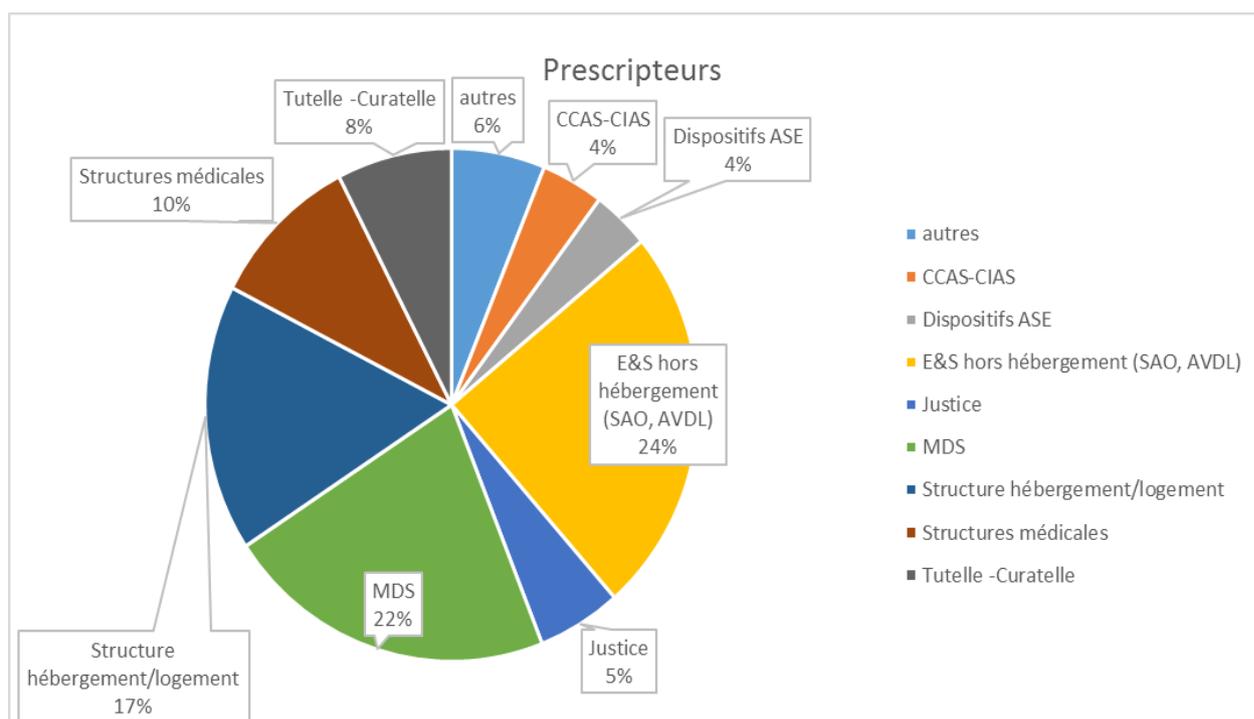
L'équipe est constituée de :

- 3 écoutants 115 : accueil téléphoniques 15h-22h - 365 jours/an
- 2 secrétaires SIAO insertion : veille sociale, formation SI-SIAO
- 2 agents d'accueil : accueil, information, orientation urgence sociale, domiciliation
- 4 travailleurs sociaux : évaluation sociale, accompagnement social vers l'hébergement et le logement
- 1 responsable de service, 1 directrice de pôle

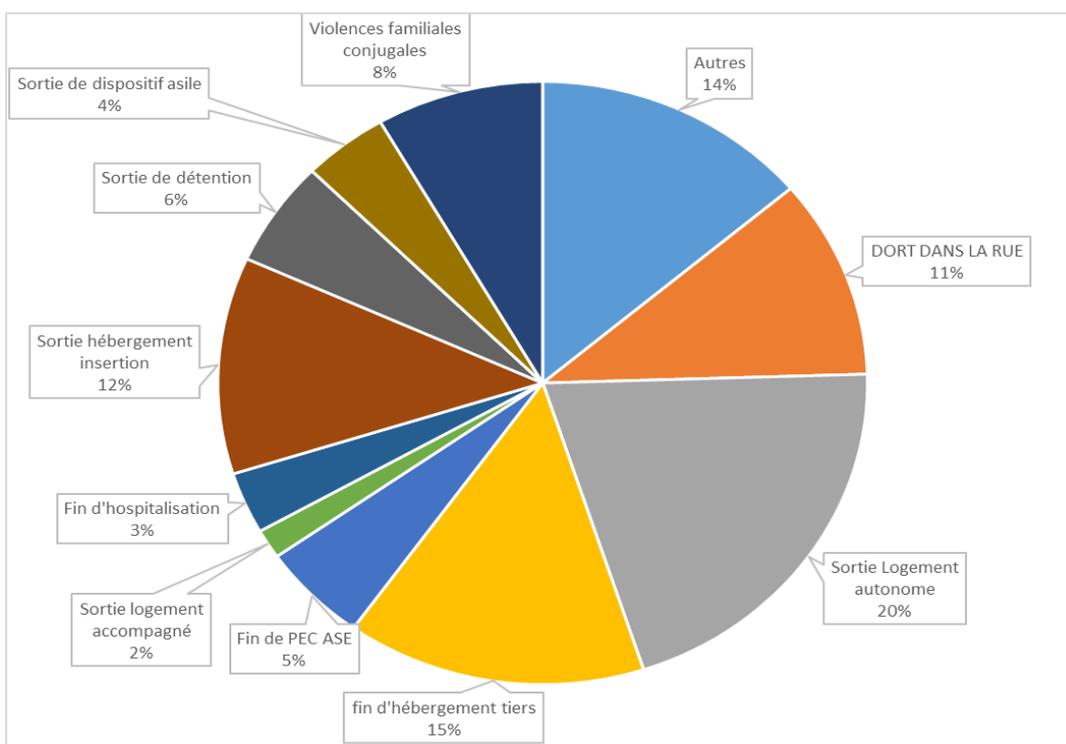
Le SIAO a retrouvé le niveau d'activité des années antérieures au confinement, avec 604 dossiers traités en 2021 (602 en 2019 et 511 en 2020).

L'HEBERGEMENT D'INSERTION ET LE LOGEMENT ACCOMPAGNE

Les prescripteurs



Motifs des demandes adressées au SIAO

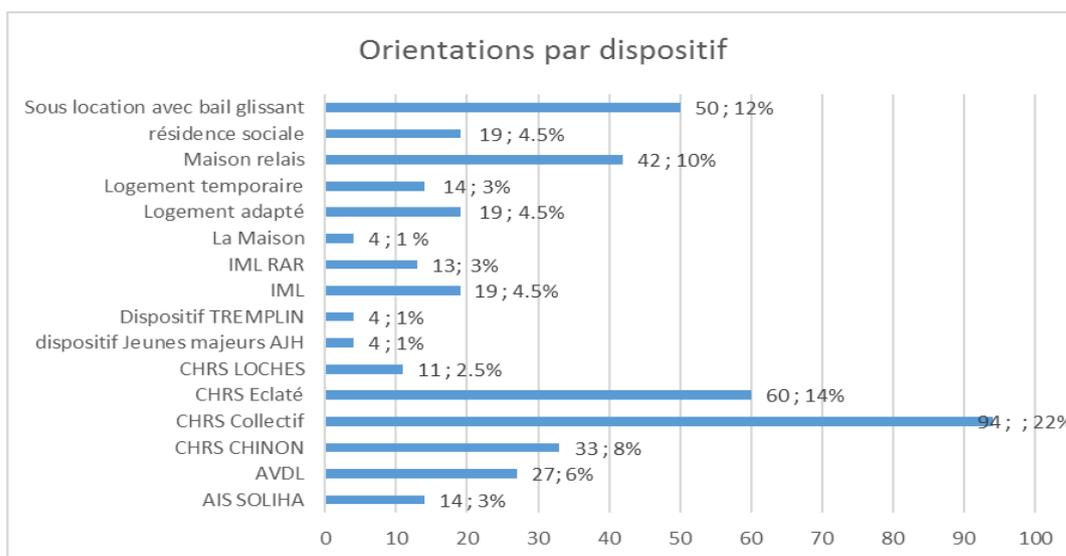


Typologie du public

La proportion d'hommes seuls reste majoritaire avec 52% des demandes. La place des femmes, seules ou avec enfants constitue 39% des demandes.

Deux tranches d'âge ressortent largement, à savoir les 18-24 ans (20 %) et les 50-64 ans (25%). Cette prédominance n'apparaît pas les années précédentes puisque la tranche d'âge majoritaire en 2020, les 30-49, représentait 32%. On constate la proportion non négligeable de 65 ans et + puisqu'ils représentent 57 demandes, soit 6% des demandeurs contre 2% en 2020.

Orientation par dispositifs



Sur 2021, 424 dossiers ont été validés pour 169 entrées, soit un ratio de 39,8%. En 2020, cet indicateur était à 36%. Plus ce ratio est important et plus les dispositifs sont fluides.

179 refus ont été prononcés après orientation selon la répartition suivante :

- 117 refus de la part des personnes
- 62 refus émanant des structures

Le nombre de refus a fortement augmenté courant 2021, principalement les refus structures puisque l'on passe de 28 refus en 2020 à 62 en 2021.

Les délais d'attente pour entrer en hébergement et en logement accompagné sont très variables :

- les personnes seules attendent en moyenne quatre fois plus longtemps que les familles.
- les dispositifs de la Métropole sont moins accessibles que les dispositifs zone rurale : 1 mois d'attente pour le CHRS de Loches contre 18 mois pour le CHRS éclaté de Tours (personnes isolées)
- 28 mois d'attente sont nécessaires pour entrer sur certaines pensions de famille

L'HEBERGEMENT D'URGENCE

Le nombre de place d'hébergement d'urgence a continué d'augmenter en 2021 : 655 places d'urgence contre 569 en 2020 (+ 63 places principalement à destination des familles).

- Le 115

Les missions du 115 sont les suivantes :

- Evaluer l'urgence de la situation
- Ecouter, informer
- Centraliser les places d'hébergement disponibles du territoire
- Orienter vers les dispositifs d'accueil et les places d'hébergement disponibles du territoire

Le nombre d'appels 115 est sensiblement le même qu'en 2020 : 26 636 appels enregistrés sur 102 909 sollicitations.

Le 115 a, en effet, continué à occuper une place centrale dans la gestion de la crise sanitaire : le nombre de nuitées a augmenté de 11%, 245 743 nuitées en 2021 dont 60 960 nuitées hôtelières (167 hébergées en moyenne chaque jour à l'hôtel).

1 175 personnes, soit 850 ménages se sont vu adresser au moins un refus d'hébergement par le 115 au cours de l'année sur les 2 471 personnes distinctes en demande d'hébergement. Cela correspond à 48 % des ménages.

Une enquête flash réalisée en octobre 2021 sur l'hébergement d'urgence a permis de mettre en lumière :

- une proportion importante de personne sans droit ni titre (73 %) pour lesquelles aucune solution d'insertion par le logement ne peut être mobilisée
- un décalage entre la composition familiale des personnes en demande d'hébergement et le type de place.

Focus violences conjugales

L'Association est signataire du Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. A ce titre, des dispositifs spécifiques d'urgence sont mis en place pour les victimes et pour les auteur.e.s.

* Victimes de violences :

Durant l'année 2021, 71 personnes victimes de violences conjugales, soit 126 personnes, ont été hébergées dans le cadre du 115.

- 8 415 nuitées dont 2 159 nuitées hôtelières
- 14 trajets en taxi vers un lieu d'hébergement

Profil des victimes :

- moyenne d'âge : 36 ans
- majorité de femmes seules (56%)

* Auteurs de violences :

38 personnes, auteur.e.s de violences conjugales ont sollicité le SIAO par l'intermédiaire de l'ACJET et dans le cadre de la convention passée entre le SIAO, la justice et la DDETS.

Seuls 12 d'entre eux ont effectivement été hébergés pour un total de 68 nuitées hôtelières. Un rendez-vous avec un travailleur social a été posé pour chacun d'entre eux.

11 auteur.e.s ont été reçus par un travailleur social du SAO, dont 2 n'étaient pas pris en charge via le 115. Trois ont fait l'objet d'un accompagnement social.

- **Le Service d'Accueil et d'Orientation**

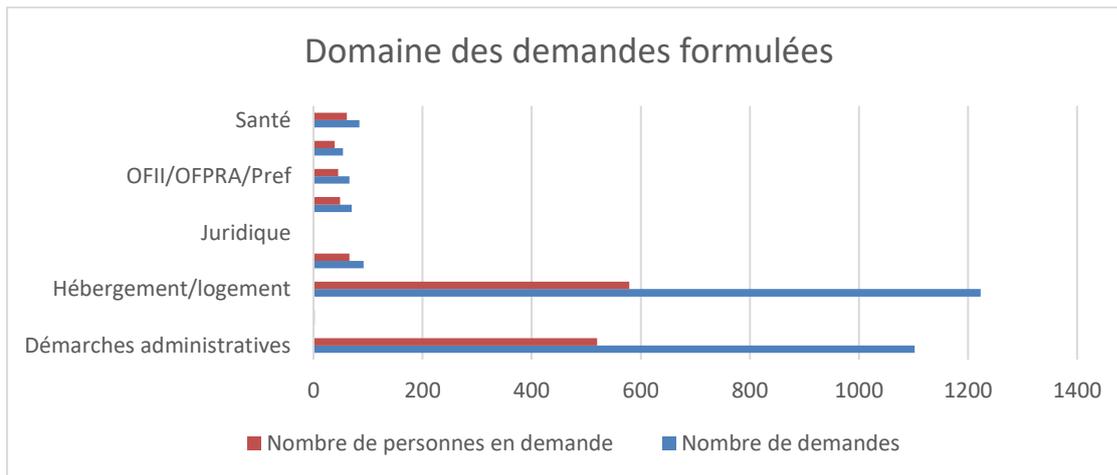
Les missions du SAO sont les suivantes :

- Ecouter, informer
- Accompagner : évaluation sociale, accompagnement social centré sur l'accès à l'hébergement et au logement
- Orienter vers les dispositifs de l'urgence social
- Domicilier : permettre aux personnes sans domicile d'avoir une adresse pour effectuer des démarches

L'activité

Typologie des personnes accompagnées

- le public reçu est plutôt jeune puisque 60% des personnes ont moins de 40 ans.
- les hommes représentent pas moins de 62.5% des personnes accompagnées au SAO
- 31% ne disposent d'aucune ressource et 32% du RSA.
- les personnes seules représentent la très grande majorité des personnes accompagnées par le service : 48%
- plus de 47% des personnes sont à la rue ou hébergées par le 115 et 46% sont hébergées chez des tiers



Le SAO a effectué par exemple :

- 5 signalements majeurs vulnérables et 1 unique dans le cadre de la protection de l'enfance (entre 5 et 10 les années précédentes), le début de l'année 2022 nous indiquant que l'année 2021 fera exception dans l'activité des travailleurs sociaux.
- 249 actes recensés concernant des besoins primaires, parmi lesquels la domiciliation en très grande proportion (21.6%)
- 180 actes d'accès aux ressources
- 94 demandes en lien avec le soin (CSS, structure médico-sociale, etc.)

Focus sur la domiciliation

1 008 personnes ont été domiciliées durant l'année 2021 :

- 515 faisaient l'objet d'une première demande
- 12 555 courriers reçus
- 45 531 consultations web

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Le SIAO a connu une année mouvementée avec des suppressions et des créations de dispositifs, un contexte de crise sanitaire et l'arrivée d'un coordinateur logement d'abord. Ce nouveau poste a permis de réinvestir des commissions pour lesquelles le SIAO n'avait plus les moyens d'assurer sa présence.

Ce travail est à poursuivre et l'instruction SIAO à paraître devrait permettre d'élaborer une feuille de route à tenir sur le volet logement.

Concernant l'hébergement d'urgence, le recours intensif à l'hôtel est la règle depuis deux ans, ce qui accentue les orientations vers les dispositifs de mis à l'abri sans gîte ni accueil continu.

Côté SAO, sa présence au sein du SIAO permet, une centralisation des accompagnements sociaux et des orientations au plus près des besoins.

2-1.2 La Maison

Le projet de La Maison s'inscrit dans la continuité des actions menées par E&S en faveur des personnes en situation d'exclusion et a vu le jour dans le cadre d'une réponse à un appel à manifestation d'intérêt « accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective ».

La Maison dispose de 20 places individuelles (dont 2 en camions personnels), couple ou en cohabitation choisie. L'hébergement se fait en caravane ou Tiny House.

La Maison a ouvert ses portes le 29 novembre 2021.

Les objectifs

- proposer un arrêt dans le parcours axé sur l'urgence du quotidien et le refus de prise en charge
- favoriser l'accès au logement, à une citoyenneté pleine et entière des personnes dites « marginalisées »
- mettre en place les conditions nécessaires pour favoriser l'accès aux droits, etc. (environnement favorisant l'émergence de demandes d'accès aux droits, aux soins, etc.)
- recouvrer un mode de vie digne

Le public

« La Maison » s'adresse à un **public en situation de grande marginalité n'ayant pas recours aux dispositifs de droit commun tel que le 115**. Les personnes accueillies sur La Maison ont un parcours de rue et n'ont pas entamé de démarche d'insertion par le logement. Elles peuvent également être accompagnées d'animaux.

Les personnes orientées vers La Maison peuvent présenter des problématiques psychiques et/ou d'addiction. Une attention particulière est donnée par le SIAO aux demandes de personnes dont la problématique majeure est la présence d'un trouble psychiatrique pour lesquelles le dispositif « Un chez soi d'abord » sera privilégié.

La Maison accueille des hommes et des femmes majeur(e)s.

Un travail avec le CHRS Albert Camus est amorcé pour permettre l'exercice de la parentalité aux personnes accueillies sur La Maison.

L'accueil au sein de La Maison est **inconditionnel**.

Les accueils réalisés

Les premiers accueils ont débuté le 29/11/2021 et continueront progressivement début 2022 (contraintes techniques à lever au préalable).

Les accueils : 7 personnes ont été accueillies entre le 29/11 et le 31/12/2021

126 nuitées ont été totalisées entre le 29/11/2021 et le 31/12/2021

Les sorties : 1 personne ne s'est pas maintenue et est retournée dans son squat après une nuit passée.

Profil des hébergés :

- 6 hommes et 1 femme, tous célibataires
- la moyenne d'âge des personnes accueillies est de 45 ans sur les accueils 2021
- 6 sont français, 1 est hors UE
- 1 personne a des enfants en bas âges et exerce ses droits de visites d'hébergement
- 6/7 touchent le RSA, 1 n'a pas de ressources
- 3 sont orientés avec animaux, 1 des chiens est décédé au moment de l'entrée, les 4 autres ont été accueillis.

Organisation de la transmission d'information

Pour chaque candidature d'entrée sur le dispositif, une demande d'hébergement d'insertion via SI SIAO devra être faite et transmise au SIAO. Dès qu'une place sera libre, ces dernières seront étudiées par une

commission dédiée composée : SIAO, maraudes (Croix Rouge et E&S), accueils de jour (Emergence, Secours catholique, Barque to the futur), SAO, CCAS de la Métropole, DDETS.

La mise en œuvre effective du dispositif La Maison a été compliquée au vue des contraintes liées au terrain situé en zone inondable.

Les difficultés de recrutement n'ont pas permis non plus de stabiliser le cadre socio-éducatif.

Malgré ces débuts complexes, l'accueil de personnes à la rue depuis plusieurs dizaines d'années est une grande réussite. L'arrivée d'un chef de service en 2022 devrait permettre de développer toutes les perspectives de la Maison (projet d'insertion personnalisé, partenariats, activités ...).

2-1.3 La Maraude



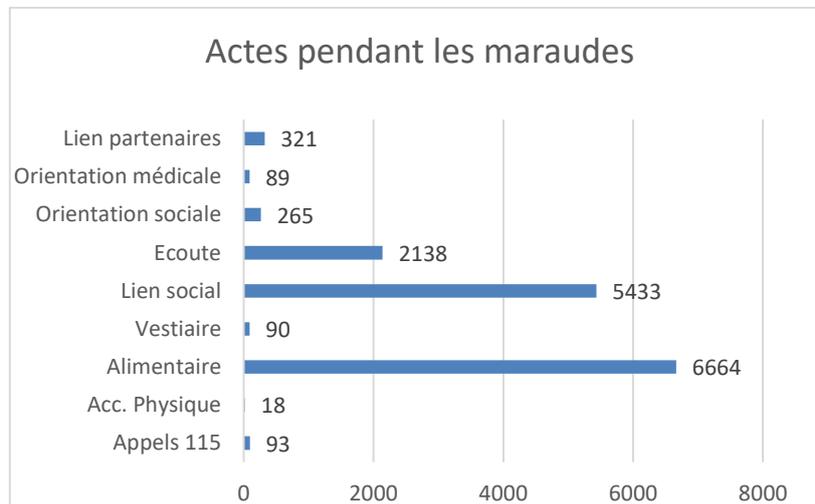
La maraude a donc fonctionné jusque septembre 2021 en mode dit « dégradé ». Des paniers repas étaient préparés puis distribués sur appel 115 aux personnes sans abri.

L'équipe de la maraude se compose :

- de 2 travailleur.e.s sociaux
- de 2 volontaires en service civique
- entre 15 et 20 bénévoles
- 0,20 ETP encadrement

Activité

On comptabilise sur cette période de janvier à septembre, 4541 rencontres dont \Rightarrow 3854 avec des hommes et 662 avec des femmes, (sachant qu'une personne est rencontrée plusieurs fois). Sur la période comparable de 2020, soit de mars à décembre, seules 2662 rencontres avaient eu lieu. Néanmoins, le confinement et les solutions de mise à l'abri avaient impacté fortement le nombre de personnes rencontrées sur le 1er semestre (peu de personnes à la rue et recentrage sur les personnes sans-abris exclusivement).



Hors maraudes

- 23 personnes ont été accompagnées sur Marcel Tribut par un travailleur social de la maraude
- Age moyen autour de 32 ans [21 ; 62]
- 92% des personnes sont de nationalité française

\Rightarrow Plus de 72% des personnes accompagnées dorment à la rue.

8 fins d'accompagnement sur les 23 en cours durant l'année 2021 dont la moitié dans le cadre d'une sortie que l'on peut qualifier de positive : entrée en hébergement ou logement et réorientation.

2-2 Le Secteur socio-éducatif

L'association est habilitée par le Conseil Départemental, depuis juin 2018, pour accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie, 60 mineurs, garçons ou filles, âgés de 15 à 18 ans, confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Compte tenu de la diminution du nombre de jeunes arrivés sur le territoire, l'équipe a été réduite en 2021, avec le départ de 2 éducateurs référents. L'équipe du service MNA est aujourd'hui constituée de 9 ETP (1 responsable, 1 secrétaire, 4 travailleurs sociaux, 1 CIP, 1 animateur, 0,6 ETP de psychologue et 0,5 ETP de moniteur du quotidien).

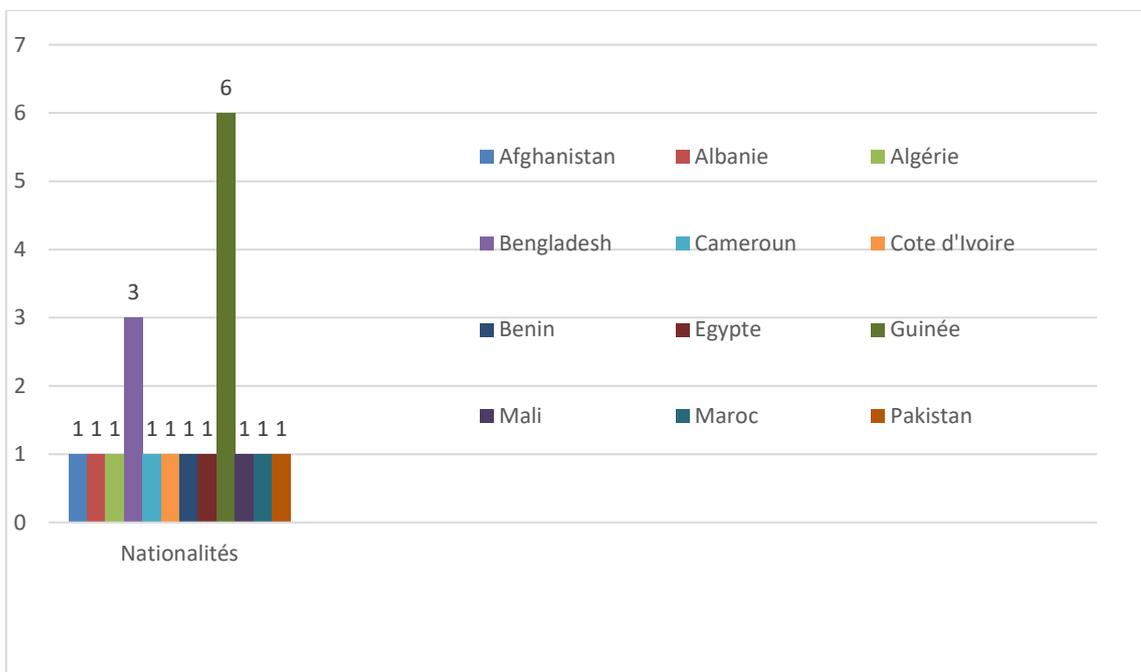
- Profils des jeunes

Age à l'arrivée

Tranche d'âge	Nombre 2019	%	Nombre 2020	%	Nombre 2021	%
14-16 ans	22	63	5	15	5	20
16-18 ans	13	37	29	85	19	80
Total	35	100	34	100	24	100

La majorité des jeunes nous sont orientés entre 16 et 17 ans. Une arrivée à 16 ans permet de travailler plus sereinement sur le projet. En revanche, une arrivée au-delà de 17 ans réduit le temps de travail et les enjeux sont essentiellement concentrés sur les démarches de régularisation.

Nationalités à l'arrivée



En 2021, le service a accueilli de nouvelles nationalités : afghan, albanais, égyptien et pakistanais.

- Entrées et sorties du dispositif

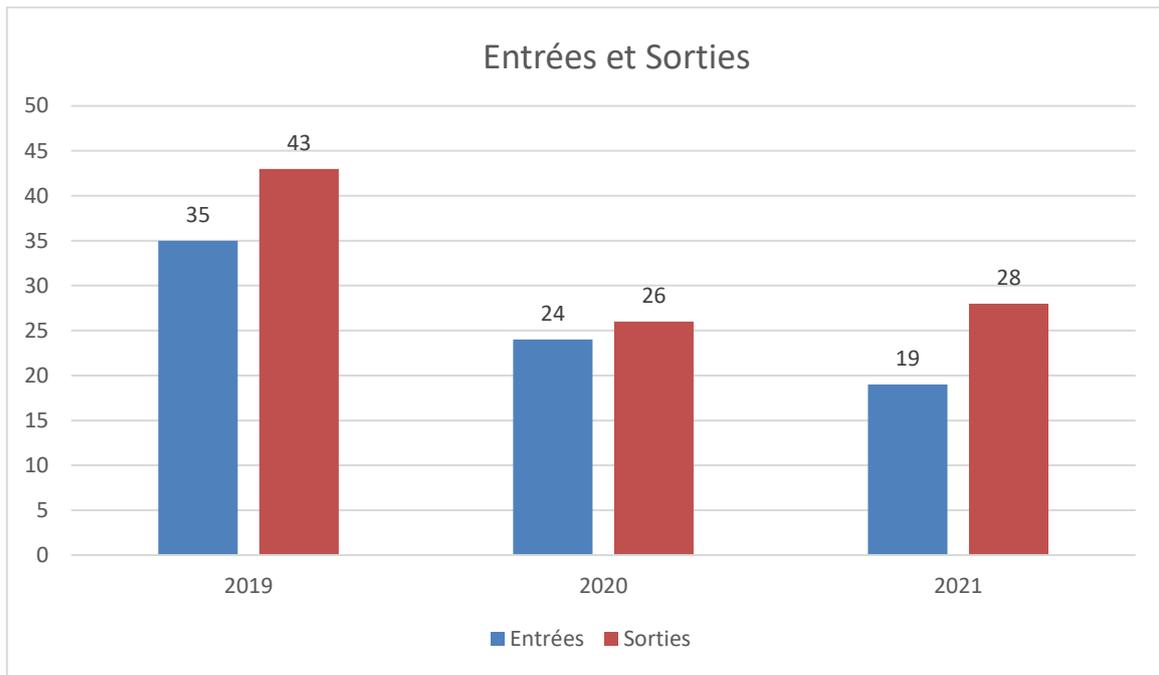
73 JEUNES ACCOMPAGNES EN 2021

DUREE DE PRISE EN CHARGE

MINIMALE 9 MOIS

MAXIMALE 41 MOIS

MOYENNE 25 MOIS

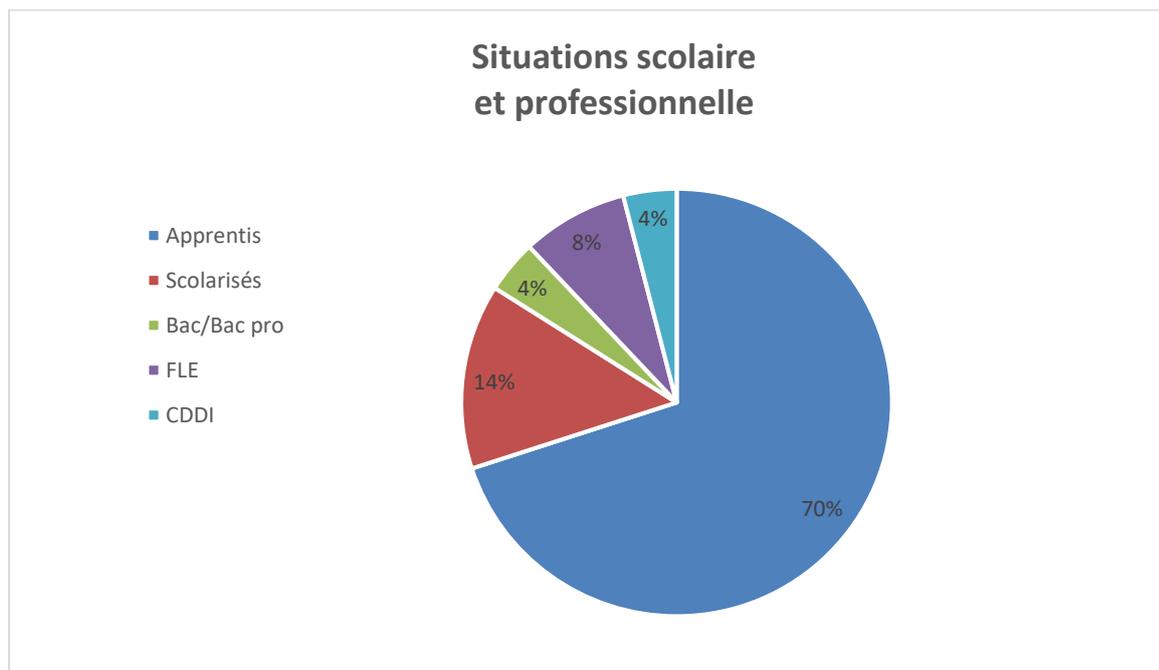


- **Accompagnement socio-professionnel**

L'accompagnement pluridisciplinaire porte sur l'ensemble des champs de l'insertion, situation administrative, scolarité, emploi, santé, culture, sport, citoyenneté, apprentissage de l'autonomie. Il est réalisé sous forme d'entretiens individuels et de travail en groupe.

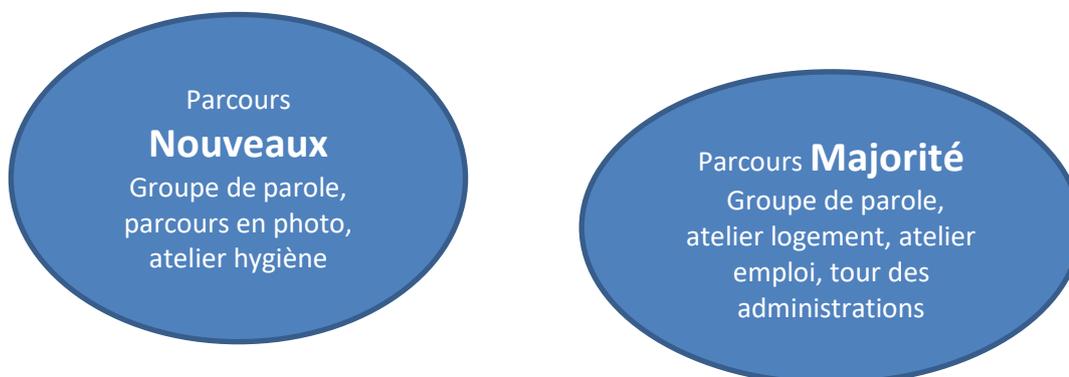
Pour ce qui est de l'accompagnement scolaire et professionnel plus précisément, la conseillère en insertion professionnelle se consacre exclusivement à la recherche de stage, d'apprentissage, au suivi scolaire et en entreprise. Son action repose sur un réseau partenarial créé avec Pôle emploi, la mission locale, la maison de la réussite, les CFA, les groupements d'employeurs ...

3 bénévoles ont également consacré 165 heures de bénévolat pour l'aide aux devoirs.



- Accompagnement individuel et collectif

Si chaque membre de l'équipe assure un accompagnement individuel, il est complété par de nombreux ateliers collectifs



- Accompagnement culturel été citoyen

L'équipe et particulièrement l'animatrice s'est également attachée à proposer des activités propices à l'ouverture au monde et à l'acculturation citoyenne. L'une de difficulté notable et constante est la mobilisation des jeunes. En effet, le fait qu'il soit hébergés en diffus, mais aussi qu'ils aient parfois des emplois du temps chargés (école, travail, loisirs, ...) les rend difficile à motiver. La communication est donc un pilier du développement des activités.

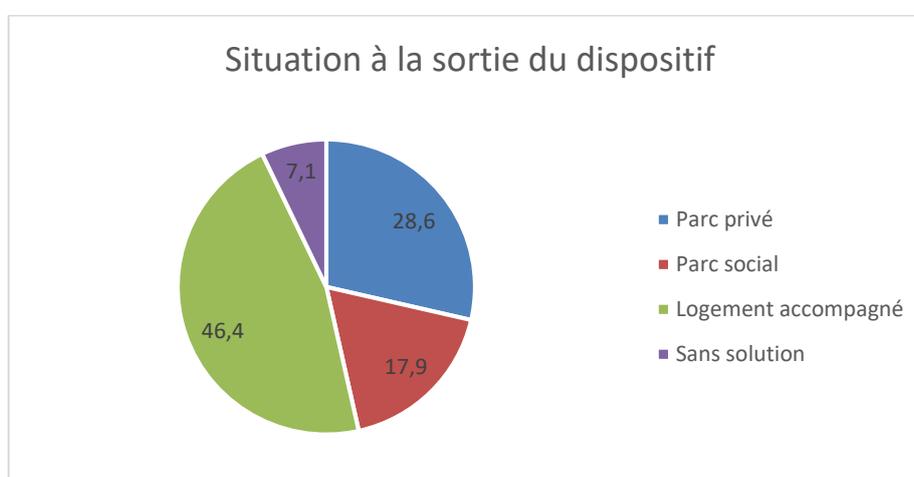
- Situations à la sortie du dispositif

28 jeunes sont sortis du dispositif en 2021.

Contrat jeunes majeurs

La totalité des jeunes a pu bénéficier de contrat jeune majeur. Dans un premier temps du fait du Covid, et ensuite du fait d'une directive ministérielle.

Logement



Situation administrative

Tous les jeunes ont obtenu un titre de séjour, à l'exception d'un seul qui a reçu un récépissé, dont 58% avec la mention "travailleur temporaire". La tendance est constante au fil des années.

- Perspectives 2022

La baisse du nombre de jeunes accueillis s'est poursuivie en 2021. Cependant, le service devrait être pérenniser en 2022. Cette pérennisation va permettre de poursuivre le travail autour des points suivants :

< Pérenniser le travail avec le centre de formation sur l'accueil d'un-e stagiaire FLE, à destination de tous les jeunes non scolarisés

< Poursuite de l'accueil des jeunes par 'échelons' (3 étapes d'intégration) :

1. Accueil et évaluation des nouveaux jeunes arrivés avec le "parcours nouveaux arrivés" (insertion en petit collectif pendant 3 mois en moyenne) au sein de l'appartement dédié aux nouveaux
2. Insertion en logement plus autonome
3. Aménagement en studio 6 mois avant la majorité et intensification des démarches

< Généralisation du cahier d'accompagnement comme outil d'évaluation de l'équipe et du jeune

< Mise en place d'une astreinte éducative

2-3 Le Secteur santé**2-3.1 Cabinet médical et infirmier**

L'équipe du cabinet médical est composée de 4 salariés (2 ETP) et de 8 bénévoles :

- 1 médecin généraliste
- 2 Infirmiers
- Spécialistes bénévoles : psychiatre, gynécologue, médecin du sommeil
- Paramédical (bénévole) : podologue
- Secrétaire médicale + gestion administrative (1 salarié et 2 bénévoles)

- Le Fonctionnement

Il s'agit d'une plateforme de prévention et de soins destinés aux personnes sans domicile en lien avec les partenaires du secteur de la précarité/exclusion (SAO-115, maraude, EMPPE, structures d'hébergement ...).

Les objectifs sont :

- Assurer un suivi de médecine générale (médecin référent) et éviter le nomadisme médical
- Éviter une discontinuité des soins
- Assurer une meilleure coordination du parcours de soins
- Amener les patients vers les soins de droit commun

Les modalités d'intervention du Cabinet Médical sont :

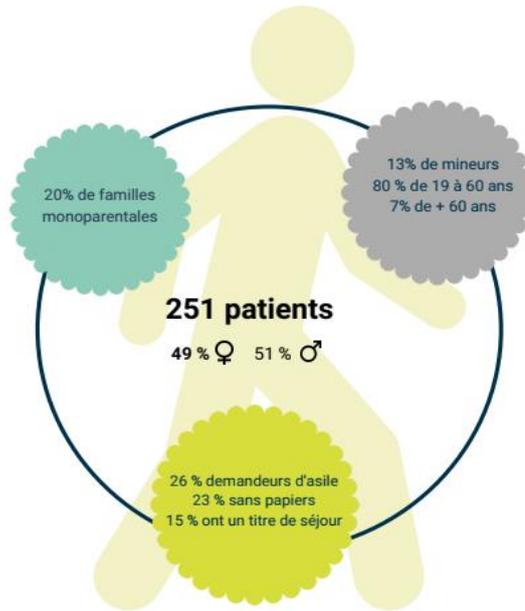
- Consultations gratuites généralistes sans rendez-vous tous les matins
- Consultations de spécialistes et para-médicaux sur rendez-vous
- Délivrance de médicaments pour les patients sans couverture santé

Les modalités d'intervention du Cabinet Infirmier sont :

- Soins infirmiers au cabinet médical
- Accompagnement dans les soins de ville ou hospitalier
- Présence dans les lieux d'hébergement des personnes sans résidence stable

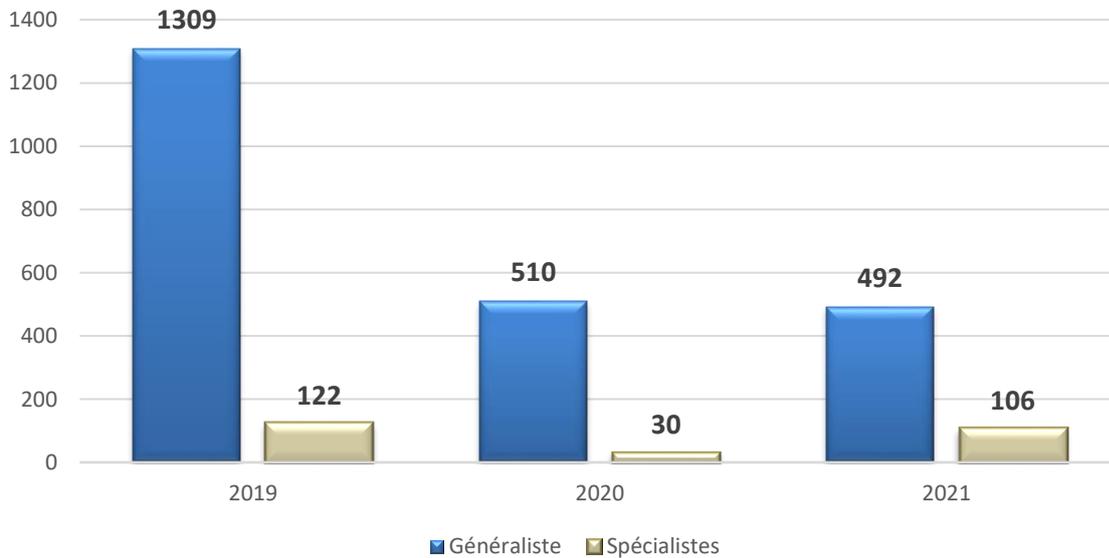
- Réalisation des maraudes à pied vers les personnes sans domicile
- Participation aux maraudes avec d'autres soignants (CARRUD, EMMPE...)
- Animation d'ateliers à thème

- **Typologie des patients**



- **L'activité du cabinet médical**

Nombre de consultations



Les motifs de consultations sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, à savoir 20% de problématiques d'infections, 11% de chirurgie et 16% de psychiatrie. Sur 2021, 171 prescriptions ont été réalisées dont la moitié des médicaments ont été délivrés par la pharmacie interne.

- L'activité du cabinet infirmier

- Aller à la rencontre des personnes sans abri ou hébergées en situation de détresse sociale et intervenir sur signalement de professionnels (maraude sociale, 115...)
- Susciter et soutenir l'émergence d'une demande
- Repérer, évaluer et dispenser des premiers soins médicaux et paramédicaux
- Assurer les vaccinations (grippe, COVID, DTP ...), le dépistage (tuberculose, Hépatite, VIH, COVID ...), la prévention et la réduction des risques (addictions, IST, contraception, , ...)
- Proposer des consultations médicales gratuites
- assurer des actions collectives de prévention et de promotion de la santé (sommeil, les écrans, l'hygiène, vie de femmes, soins des nourrissons ...) auprès du public
- Proposer une orientation et accompagner vers une structure de soin complémentaire (hôpital, libéral spécialiste, LHSS, LAM ...)
- Mettre en œuvre des orientations en sortie d'hospitalisation et de SSR
- Renforcer la coordination du parcours de soins des personnes en situation médico-sociale complexe sur leurs lieux d'hébergement

Les IDE peuvent donc intervenir :

- Avant l'entrée en structure d'hébergement ou de soins
- En maintien d'hébergement d'urgence et d'insertion, de squat ou d'hébergement par des tiers
- En sortie de structure d'hébergement ou de soins

L'action de ces dispositifs est orientée selon trois axes :

- • l'accès aux soins directs (nécessaire à l'accroche des personnes) et de continuité des soins.
- • la prévention (vaccinations ...) et le suivi des pathologies chroniques stabilisées (asthme, diabète, cardio-vasculaire...)
- • la promotion de la santé (bilans de santé, éducation du patient, dépistage).

Lieux d'intervention :

Systématique chaque semaine :

- Halte du matin (Emergences)
- Interm'Aide (Secours Catholique)
- L'Accueil famille (Emergences)
- Le Village (Emergences)
- La Nuitée (Emergences)
- La Barque
- Maraude à pied dans le centre-ville et autour de la gare (autre sur demande du 115)
- Maraude avec l'équipe EES
- Passage quotidien à La maison

Les ateliers d'éducation pour la santé :

En 2021, 6 ateliers de santé ont eu lieu. Ces ateliers sont organisés par l'infirmière et un médecin bénévole.

- 4 ateliers sur la santé des femmes dont 3 chez Interm'Aide (IDE + gynécologue)

- 2 ateliers sur le sommeil dont un chez les mineurs non accompagnés (IDE + spécialiste du sommeil)

- Vaccinations

Vaccination COVID-19

Nb de lieux de vaccination	11
Nb de personnes vaccinées	185

Comme chaque année, nous avons réalisé les vaccinations courantes (grippe, DTP, ...).

- Perspectives 2022

- Remplacer le médecin salarié généraliste parti au 31 décembre 2021
- Maintenir l'action et la financer dans le cadre de la mesure 27 du Ségur de la santé « Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé » concernant les équipes mobiles santé précarité (EMSP)
- Travailler le projet de Halte de jour Santé, structure médico-sociale spécialisée pour des personnes sans domicile présentant des pathologies nécessitant un suivi, une coordination et un traitement.
- Structurer les actions du cabinet médical et infirmier avec l'ensemble du secteur santé.

2-3.2 Chambrerie

- Cadre Légal

LHSS

Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-1.) : Les structures dénommées « lits halte soins santé » mentionnées au 9° de l'article L. 312-1 accueillant des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais incompatible avec la vie à la rue. Elles ne sont pas dédiées à une pathologie donnée.

Objectifs :

- Offrir un hébergement temporaire
- Assurer la continuité des soins infirmiers et le suivi médical,
- Éviter une hospitalisation ou permettre une sortie d'hospitalisation,
- Orienter et coordonner les soins avec les divers praticiens,
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits et élaborer avec la personne un projet de sortie individuel.

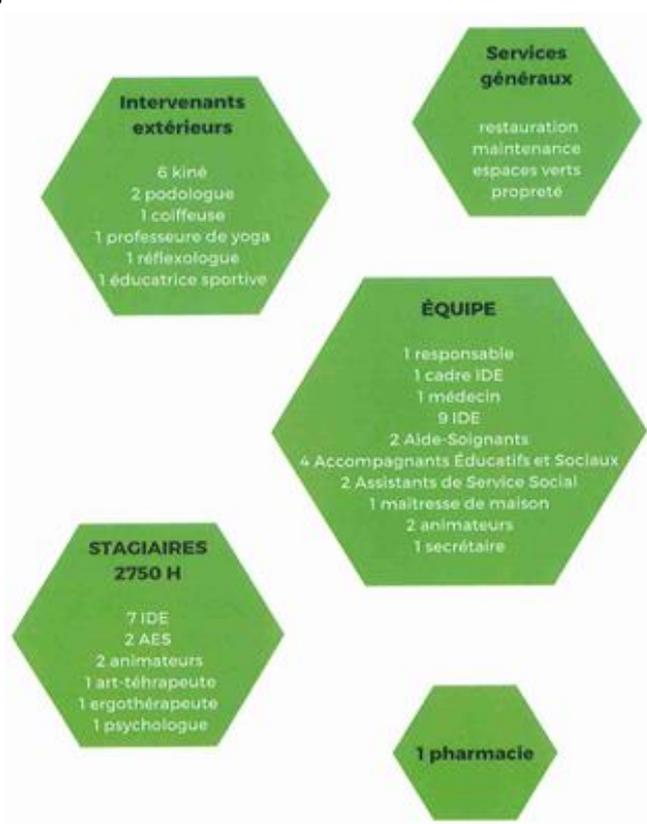
LAM

Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-3.) : Les structures dénommées « lits d'accueil médicalisés » mentionnés au 9° de l'article L. 312-1 accueillant des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Objectifs :

- Fournir un hébergement sans durée limitée et adapté à la situation sanitaire et sociale de la personne,
- Proposer et dispenser à la personne accueillie des soins médicaux et paramédicaux,
- Apporter une aide adaptée à la vie quotidienne,
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits, élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en œuvre.

- Les intervenants



- Les activités et le public

LHSS (9 places pour l'année 2021 suite aux travaux et au passage de la commission de sécurité => retour prévu à 10 places en 2022)

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Nombre de nuitées	3434	3509	3622	3597	-1%
Nombre de personnes	39	76	76	67	-12%
Durée moyenne de séjour (en jours)	169	53	51	65	+21%
Taux d'occupation (%)	94	101	98.96	109.50	+10%

Les LHSS ont enregistré 122 demandes en 2021. Seuls 54 dossiers ont reçu un accord d'admission.

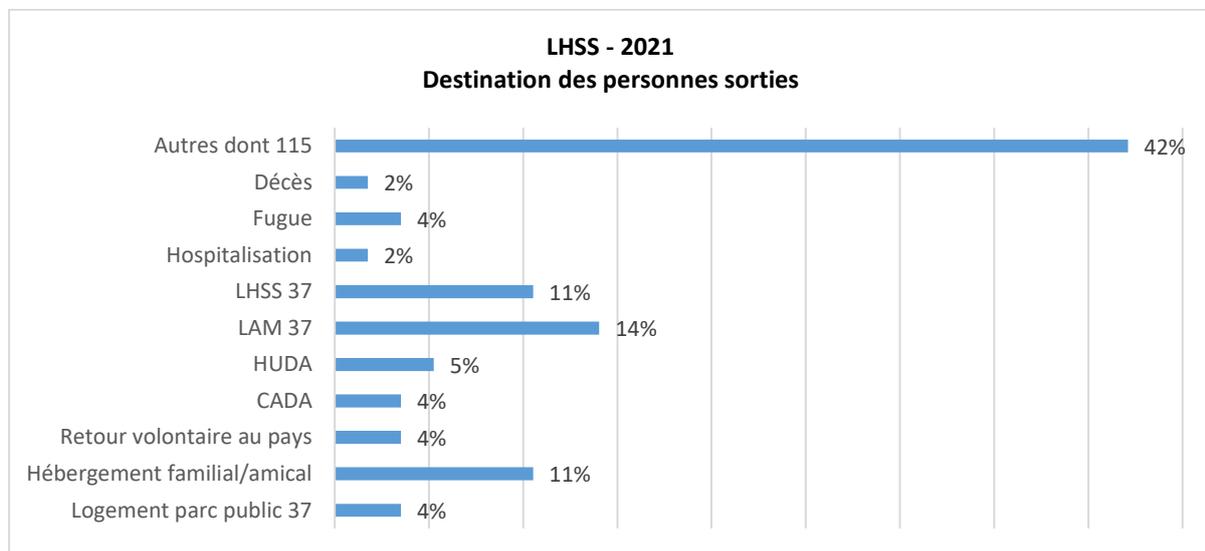
Les LHSS ont ainsi reçu 67 personnes différentes en 2021 dont une partie entrée en 2020.

Le public accueilli en LHSS :

- 44 Hommes et 23 femmes différentes accueillies en LHSS en 2021 (auxquels s'ajoutent les 11 enfants - soit 1198 nuitées non comptabilisées- non pris en compte dans les chiffres suivants)
- les personnes accueillies âgées de 23 à 67 ans, avec une moyenne de 47 ans pour les hommes et 39 ans pour les femmes
- 16% sans couverture santé et 6% en SUV
- 76% sans ressources et 13% bénéficiaires du RSA
- 78% hors UE – 22% UE ; 21 nationalités différentes présentes à la Chambrerie en 2021
- 36 % des personnes ont un problème de mobilité
- 60% des personnes ont un problème d'addiction et/ou psychiatrique

Avant leur entrée : 52% de l'Hôpital, 15% des Centres d'hébergement d'Urgence, 12% de la rue/squat

Destination à leur sortie : 42% hébergement d'urgence via le 115, 14% admission en LAM, 11% hébergement amical/familial, 11% hospitalisation, 11% HUDA-CADA, 4% logement parc public, 4% retour au PO, 2% décès ...



LAM (15 places)

	2020	2021	Evolution
Nombre de nuitées	5467	5472	-5
Nombre de personnes	27	27	0
Durée moyenne de séjour (en jours)	325	408	+25%
Taux d'occupation (%)	99.4	99.95	+0,7

Les LAM ont accueilli 27 personnes dont 12 admises en 2021 et 15 admises en 2020 et 2019. 67 % des demandes sont issues d'Indre-et-Loire. Le milieu hospitalier représente la moitié des demandes en LAM.

2 commissions d'admission réalisées en 2021 : 43 demandes étudiées : 27 refus – 16 validées

Le public accueilli en LAM :

- 163 Hommes et 11 femmes différentes accueillies en LAM en 2021
- âgés entre 34 et 77 ans, avec une moyenne de 52 ans pour les hommes et 48 ans pour les femmes
- 76% sans ressources et 13% bénéficiaires du RSA

- 7% sans couverture santé et 11% en SUV
- 70% hors UE – 30% UE ; 11 nationalités différentes
- 44% ont un problème de mobilité
- 60% ont un problème d'addiction et/ou psychiatrique

Avant leur entrée, la moitié des patients des LAM sont passés par les LHSS :

- Soit les LHSS servent de salle d'attente car les personnes sont trop gravement malades pour accéder à des centres d'hébergement d'urgence et restent en LHSS le temps d'une commission d'admission,
- Soit les LHSS dressent un bilan médical pendant le séjour et une maladie chronique ou dont le traitement sera long sont découvert pendant le séjour en LHSS

Destination à la sortie des LAM :

	2018	2019	2020	2021
Logement parc public 37		2	1	1
CHRS collectif				1
Hébergement amical/familial		1	1	
CADA			1	
HUDA			2	
CORDIA		2	1	2
LHSS 37		2		
Hospitalisation		1		
SSR hors 37			1	
Retour volontaire au pays		1	1	
Décès		4	4	2
Inconnu		2		
115 / Exclusion / Fin de PEC		2		4
Autre				2
Total	0	17	12	12

Activité sociale

Parallèlement à la prise en charge médicale, le public LHSS et LAM est accompagné dans de nombreuses démarches : demandes d'aides financières, accès aux droits, Santé, Hébergement/Logement, soit un total global de 401 accompagnements.

Activité médicale

Les motifs d'admission majoritaires sont les suivants :

Pour les LHSS :

- Chirurgie
- Gynécologie
- Orthopédie/rhumatologie/traumatologie
- Psychiatrie/addiction

Et pour les LAM :

- Cancérologie
- Psychiatrie
- Neurologie

Les accompagnements pour des consultations, examens ou hospitalisations sont importants (près de 2000 /an) qu'ils soient réalisés avec les véhicules de la Chambrière par des membres de l'équipe (pour plus des ¾) ou par des professionnels comme les ambulanciers ou VSL (pour moins d'¼).

Activité socio-culturelle

Plusieurs types d'actions sont proposés tout au long de l'année pour les résidents de la Chambrière. Ces animations rythment le quotidien en interne mais permettent également une ouverture vers l'extérieur grâce aux nombreux partenariats.

Accompagnement au quotidien

L'état de santé des personnes accueillies à la Chambrière nécessite un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. Ainsi, 1 personne sur 5 doit être aidée pour manger et 3 personnes sur 8 pour se laver. Mais cette aide quotidienne peut également porter sur des activités extérieures comme aller acheter du tabac ou aller marcher à l'extérieur.

- Perspectives 2022

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. A signaler 1 cluster en février-mars parmi les personnes accueillies. Le professionnalisme des équipes a permis de préserver l'accueil et la qualité des soins dispensés et de conduire en parallèle plusieurs projets :

- * Poursuite des travaux d'agrandissement et de réaménagement permettant l'ouverture de 5 chambres, agrandissement des espaces collectifs, installation d'un ascenseur, création d'espaces pour les salariés, entrée principale adaptée PMR....
- * Réflexion sur le développement du secteur santé au sein de l'association

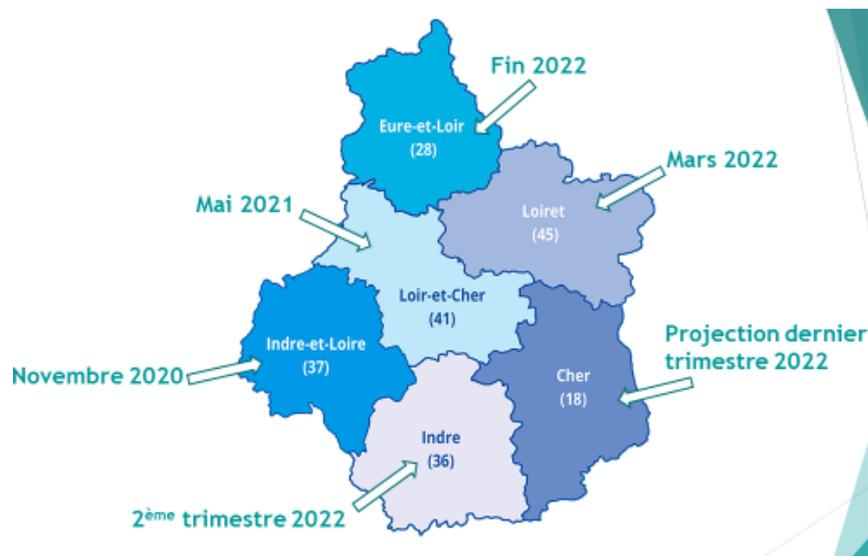
2-3.3 Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

Le centre Athoba a ouvert ses portes au sein de l'Association en 2007. Il s'agissait alors d'un accueil psychothérapeutique spécialisé auprès des auteurs de violences conjugales mais également de l'éviction des auteurs, en pré- et post-sentenciel, dans une logique de lutte contre la récidive.

En novembre 2020, l'entraide a été retenue pour la mise en œuvre du C.P.C.A. (Centre de Prise en Charge des auteurs de violences conjugales) avec pour finalité la couverture sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire, en collaboration avec les associations socio-judiciaires et les SPIP, dans une volonté d'homogénéisation des réponses apportées. L'ouverture de ce centre permet de pérenniser l'activité de ce service jusqu'en 2023.



Déploiement de l'activité du CPCA par département :



- INDRE-ET-LOIRE

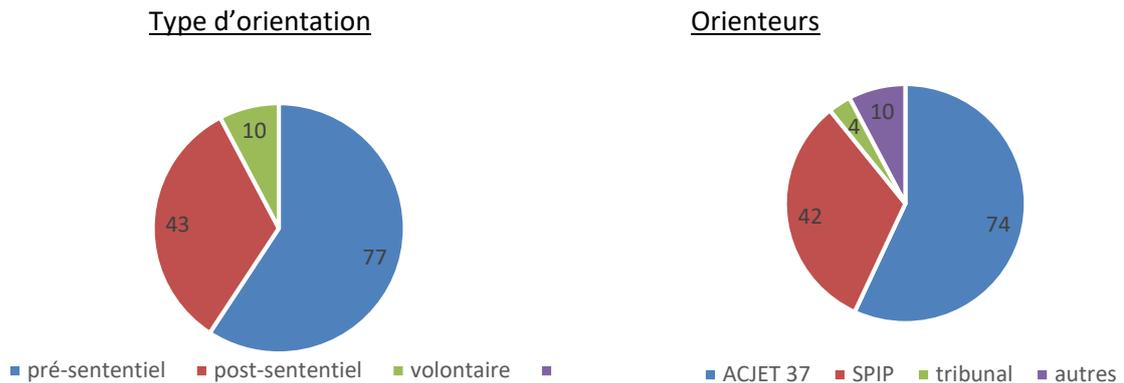
Caractéristiques du public reçu

Le profil type de l'auteur pris en charge par le CPCA est un homme (97,4% des auteur.e.s), en couple au moment des violences conjugales (85,3%) et qui a un emploi (66,8%). Toutes les tranches d'âge sont concernées et tous les milieux sociaux. Il habite sur l'agglomération tourangelle dans 1 cas sur 2. Plus de la moitié des auteurs n'ont pas d'antécédents judiciaires.

Dans la majorité des cas, des enfants sont concernés par les violences au sein de la cellule familiale : 152 enfants en Indre et Loire.

Orientations

130 orientations en 2021

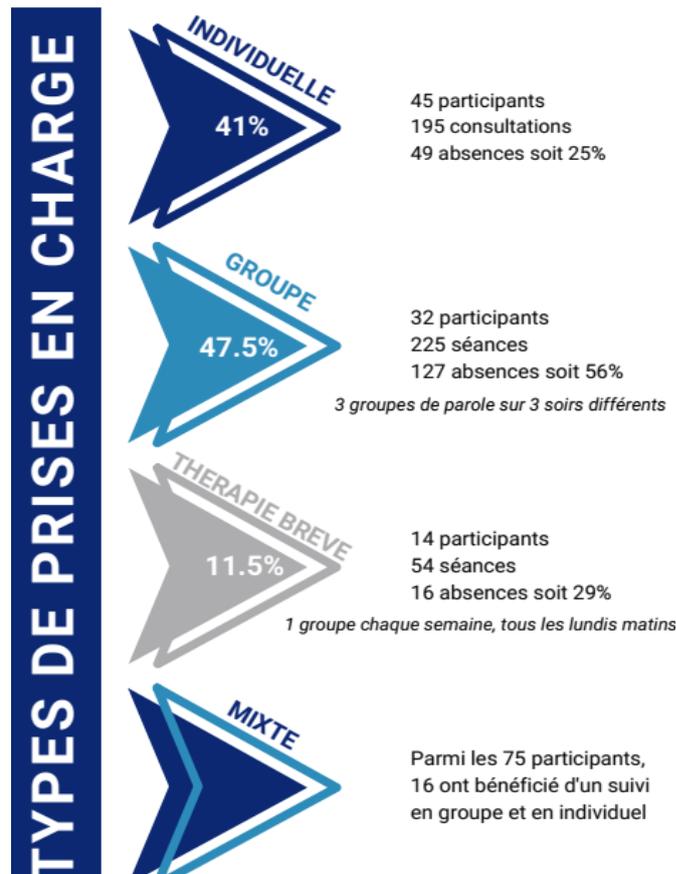


114 entretiens individuels psychothérapeutiques de diagnostic et d'engagement (entretien d'évaluation) dont :

- 50% sont pris en charge en individuel ou en groupe
- 50% ne sont pas pris en charge pour plusieurs raisons : jugement immédiat, contraintes professionnelles, pas d'obligation de soin

Actions réalisées

- * **Stage de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes :**
 1 entretien d'évaluation réalisé par un psychologue clinicien puis 1 journée de stage co-animée par des psychologues et juristes
 8 stages
 74 auteur.e.s
- **Eviction :** hébergement d'urgence à l'hôtel via le 115 à la demande de l'ACJET par convention avec le Tribunal Judiciaire et la DDCS.
 38 demandes faites l'ACJET : 12 auteurs ont confirmé leur besoin d'une place en hébergement.
 68 nuitées au total
 11 bénéficiaires d'accompagnement social
- **Prise en charge thérapeutique :**
- **Groupe de parole thérapeutique** animé par 2 thérapeutes : 3 groupes de paroles différents, 1 séance tous les 15 jours, utilisé principalement pour des auteurs en post-sentenciel et volontaires
- **Cycle de thérapie brève** animé par 2 thérapeutes : 7 semaines de suite, 1 heure / séance, utilisé principalement pour des auteurs en pré-sentenciel.
- **Suivi thérapeutique individuel** avec un psychologue clinicien, lorsque le groupe de parole n'est pas adapté : 1 à 2 séances par mois.



- LOIR-ET-CHER : Début de l'activité en mai 2021 :
 - 29 orientations
 - 20 entretiens individuels psychothérapeutiques de diagnostic et d'engagement.
 - 14 évaluations sans prise en charge et 6 évaluations avec prise en charge en groupe de parole.

- LOIRET
 - Recherche de locaux
 - Recrutement de psychologues exerçant dans ce département
 - Présentation aux acteurs du réseau VIF
 - Elaboration d'une convention avec les 2 TJ d'Orléans et de Montargis, le SPIP et le SCJE
 - Début de l'activité thérapeutique prévue au 1^{er} semestre 2022

- INDRE
 - Recherche de locaux
 - Présentation aux acteurs du réseau VIF
 - Formation des CIP du SPIP
 - Recherche active de psychologues non aboutie
 - Début de l'activité thérapeutique prévue au 1^{er} semestre 2022

- CHER
 - Recherche de locaux
 - Présentation aux acteurs du réseau VIF
 - Recherche active de psychologues non aboutie
 - Début de l'activité thérapeutique prévue au 2^{ème} semestre 2022

Perspectives 2022 :

- Poursuite du développement du CPCA sur la région Centre-Val de Loire en lien avec les délégué.e.s aux droits des femmes et à l'Égalité
 - 1^{er} semestre 2022 : ouverture des antennes CPCA 36 et 45
 - 2^{ème} semestre 2022 : ouverture des antennes CPCA 18 et 28
 - Embauche de psychologues dans les départements 36, 18 et 28

- Création d'une dynamique inter-départementale au sein de la région
- Formation de l'équipe régionale par la FNACAV
- Collaboration avec la coordination nationale des CPCA
- Contribution à une recherche internationale réunissant un consortium multidisciplinaire présent dans 5 pays (Canada, Japon, Angleterre, Belgique) sur les aspects comportementaux, psychologiques et corrélats neurocognitifs de la violence conjugale. Pour la France : collaboration du CPCA avec le CHU et le CRIAVS

3. LE PÔLE HÉBERGEMENT

3-1 Les effectifs

	Directeur	Directeurs adjoints	Secrétaire	Equipe sociale	Veilleurs de nuit	TOTAL
Camus	1	1	1	8	2,5	12,5
Cherpa		1	1	9	2,5	13,5
Service Logt Ext		2	1	11	0	14
Dolbeau		1	0,69	6,5	2,5	10,69
Loches		0,10	0,50	1,5	0	2,10
Solid'r / Rar		1	1	4	0	6
Chinon		0,7	0,65	2	0	3,36
TOTAL	1	6,8	5,84	42	7,5	63,14

3-2 L'hébergement d'urgence

Services	Typologie des places	places 2019	places 2020	places 2021
Service Logt EXT	Logement d'urgence	19	19	23
	HUDA	64	64	64
Cherpa	Urgence	12	12	12
Camus	Urgence femmes victimes de violences (6 apts)	20	20	20
Chinon	Urgence	3	3	5 (depuis 09/21)
Dolbeau	Centre d'hébergement d'Urgence (CHU)	39	39	39
	Service Logements d'Urgence (SLU)	95	95	95
TOTAL Urgence		252	252	258

Le nombre de places d'hébergement d'urgence a augmenté de 6 places par rapport à l'année dernière (4 places supplémentaires pour le Slex et 2 pour Chinon).

Durée de séjour, nuitées

Services	Typologie des places	Nuitées théoriques 2021	Nuitées 2021	Taux d'occupation
Service Logt EXT	Logement d'urgence	8395	6 555	78 %
	HUDA	23 360	18 925	81 %
Cherpa	Urgence	4 380	4 301	98 %
Camus	Urgence	7 300	3 573	49 %
Chinon	Urgence	1 825	1 129	62 %
Dolbeau	Centre d'hébergement d'Urgence (CHU)	14 235	12 865	90 %
	Service Logements d'Urgence (SLU)	34675	34 280	99 %
TOTAL Urgence		94 170	81 628	87 %

Le nombre de nuitées est en baisse comparativement aux années précédentes. Nous devons engager un travail de réflexion en profondeur sur l'inadéquation (sur certains dispositifs) entre typologie de logement

et publics orientés et ce, afin d'éviter le plus possible la vacance de places et de s'adapter à l'évolution des typologies de publics.

Durée de séjour des personnes présentes au 31 décembre (Hors HUDA)

	2021
Nombre de personnes présentes au 31/12	184
Durée de séjour	551,4

3-3 Les places d'hébergement en insertion (CHRS, Stabilisation et Logement d'Abord)

Service	Typologie des places	2020			2021		
		Hors CHRS	CHRS	TOTAL 2020	Hors CHRS	CHRS	TOTAL 2021
Cherpa	CHRS collectif, en chambre individuelle		15	29		15	29
	Stabilisation, collectif, en chambre individuelle		14			14	
A. Camus	CHRS, collectif, en appartement autonome		60	60		60	60
Service Logt Ext	CHRS, en diffus et en logement partagé		98	153		98	148
	Logement d'Abord		55			50	
Chinon	CHRS, en diffus et en partagé		15	30		15	30
	Logement d'Abord		15			15	
Loches	CHRS, en diffus et en partagé Logement d'Abord		15	15		15+5	20
Dolbeau	Stabilisation en collectif	10		10	10		10
TOTAL		10	287	297	10	287	297

Nombre de places

- Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : 302 places

Le CHRS, est composé de plusieurs établissements qui accueillent des personnes en détresse connaissant de graves difficultés économiques, familiales, de logement ou de santé, en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle. Dans le cadre du CPOM, signé en mars 2020, au 203 places d'insertion et 14 places de stabilisation (Cherpa) sont venues s'ajouter les 70 places, dites « logement d'abord ». Ces dernières correspondent à des places en logements diffus implantées sur différents territoires (Tours, Chinon...).

- Le Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) : 10 places

Il s'agit d'un dispositif d'hébergement proche du CHRS (circulaire Vautrin du 19 mars 2007). Le mode d'hébergement doit être souple et adapté aux besoins de la personne, et respecter au mieux le principe d'inconditionnalité de l'accueil. Dans les faits, il se rapproche de la prise en charge CHRS.

Nuitées des personnes hébergées en 2021

	2020	2021
CHRS	72 068	62 341
Logement d'abord	25 696	21 018
Stabilisation	9 420	8 419
TOTAL	107 184	91 778

**Typologie familiale des personnes hébergées du 1^{er} au 31 décembre 2021
(en nombre de personnes)**

	2020	2021
Femmes	135	131
Hommes	123	118
Enfants	166	164
TOTAL	424	413

Il est à noter que les enfants adultes, (+ de 18 ans) pris en charge avec leurs parents, sont comptabilisés dans la catégorie « enfant » dans le tableau. Le nombre de personnes accueillies est stable comparativement à l'année dernière.

**Typologie familiale des ménages hébergés du 1^{er} au 31 décembre 2021
(en nombre de ménages)**

	2019	2020	2021
Hommes seuls	128	92	89
Femmes seules	53	52	50
Couples sans enfant	5	5	7
Couples avec enfants	26	25	19
Femmes seules avec enfants	67	53	55
Hommes seuls avec enfants	1	2	4
Total ménages	280	229	224

Répartition par âge des personnes accompagnées (sur l'ensemble de l'année 2021)

	2019	2020	2021
18-24 ans	72	61	56
25-34 ans	88	71	63
35-44 ans	84	60	62
45-54 ans	47	58	59
55 ans et +	29	27	29
TOTAL	320	277	269

	2021
- de 3 ans	31
3-17 ans	113
TOTAL	144

Nombre de prises en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'enfants	8	4	2	10
Nombre de mères	5	4	2	7
Total	13	8	4	17

Durée de séjour des personnes accompagnées ayant quitté les dispositifs d'hébergement en 2021

	Ménages Sortants 2021	Personnes sortantes 2021	Nb de nuitées total	Durée de séjour moyenne
CHRS+ Stabilisation	78	134	90 117	610,8
Logement d'abord	13	31	17 528	568,5
TOTAL	91	165	107 645	589,6

La durée de séjour des sortants est en hausse en ce qui concerne le CHRS (elle était de 498 jours en 2020). Les deux dernières années successives de pandémie ont temporairement « figé » un certain nombre de dossiers d'accession au logement.

	CHRS + Stabilisation	Logement d'abord	TOTAL
Inférieur à 8 jours	1	0	1
Entre 8 jours et 3 mois	26	0	26
Entre 3 mois et 6 mois	8	0	8
Supérieur à 6 mois	99	31	130
TOTAL	134	31	165

Indépendamment des facteurs extérieurs à nos actions d'accompagnement (réactivité des bailleurs, fonctionnement de la Commission DRE, déblocage des situations administratives complexes par exemple), nous devons trouver un équilibre entre le temps d'accompagnement nécessaire pour sécuriser les sorties de nos structures et l'attention particulière que nous devons porter aux durées de séjour considérées comme « anormalement longues » (+ de 12 mois) par les services de l'Etat.

Ressource des ménages sortis du dispositif en 2021



Situation à la sortie des ménages sorties du dispositif en 2021

	2021			Total	%
	CHRS + Stab	Logement d'abord	Dolbeau Stab		
Logement privé	2	4	0	6	6,6 %
Logement HLM	36	8	1	45	49,4 %
Total logement	38	12	1	51	56,0 %
CHRS éclaté	2	0	0	2	2,2 %
CHRS collectif	0	0	0	0	0 %
Logements temporaires	4	0	0	4	4,4 %
Total Hébergement	6	0	0	6	6,6 %
Retour domicile	1	1	0	2	2,2 %
Ami	9	0	0	9	9,9 %
Retour famille	2	0	0	2	2,2 %
Exclusion, fin de PEC, incarcération	7	0	0	7	7,7 %
Inconnue	10	0	0	10	11,0 %
Autres (LHSS...)	4	0	0	4	4,4 %
Total précaires	33	1	0	34	37,4 %
TOTAL sorties	77	13	1	91	100 %

56 % des ménages ayant quitté nos dispositifs en 2021 sont partis vers un logement autonome (public pour 49,4 % d'entre eux).

3-4 Pension de famille Germaine DOLBEAU

La pension de famille est dédiée à des personnes isolées, à faibles ressources, dans une situation qui rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Elle ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais bien dans celle d'un habitat durable, sans limitation de durée, offrant un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Elle est composée de 9 T1 en intra (avec la possibilité d'accueillir un couple), de 3 T1 Bis et d'1 T2 en appartement extérieur.

Nous avons accueilli :

	2021
Hommes	10
Femmes	4
Enfants de - de 18 ans	0
Enfants de + de 18 ans	0
TOTAL	14

dont 10 personnes ont plus de 60 ans.

	2021
Nombre de personnes hébergées	14
Nombre de ménages cumulés (sur l'année)	13
Nombre de nuitées théoriques	5 475
Nombre de nuitées réalisées	5 110
Durée moyenne de prise en charge	365

3-5 Hébergement / Logement réfugiés (Solid'R / RAR)

3-5.1 IML

L'intermédiation locative / Solid'R a permis de continuer à fluidifier les dispositifs d'hébergement pour demandeurs d'asile et à permettre la mise à l'abri des bénéficiaires de la protection internationale sans solution d'hébergement. L'objectif de 44 mesures sur l'année a été atteint.

Nombre de personnes hébergées du 1^{er} au 31 décembre 2021

	IML
Nombre de personne hébergées	59
Nombre de ménages cumulés (sur l'année)	27
Durée moyenne de prise en charge	9 mois

Nombre d'entretiens, de visite à domicile et de démarche à l'extérieur

	IML
Nombre d'entretiens	423
Nombre de visite à domicile	213
Nombre de démarches à l'extérieur	171

Durée de séjour des personnes accompagnées

	IML
Inférieur ou égal à 7 jours	0
De 8 à 182 jours	11
De 183 à 365 jours	24
De 366 à 547 jours	14
Supérieur ou égal à 548 jours	10
Total	59

Typologie des personnes accompagnées sur l'année

En nombre de personnes	IML
Hommes	23
Femmes	8
Enfant de - de 18 ans	23
Enfant de + de 18 ans	5
Total	59

En nombre de ménages	IML
Homme seul	19
Femme seule	0
Couple sans enfant	0
Couple avec enfant(s)	4
Femme seule avec enfant(s)	4
Homme seul avec enfant(s)	0
Total	27

Le service a accompagné 70% d'hommes seuls, 15% de femmes seules avec enfants et 15% de familles. 11 nationalités différentes sont représentées.

Répartition par âge des personnes accompagnées

Tranche d'âge	IML
- de 3 ans	1
De 3 à 17 ans	22
De 18 à 24 ans	11
De 25 à 59 ans	25
Plus de 60 ans	0
Total	59

3-5.2 RARNombre de personnes hébergées du 1^{er} au 31 décembre 2021

	RAR
Nombre de personnes hébergées	252
Nombre de ménages cumulés	113
Ménages relogés en 2021	59
Soit en personnes	144
Refus de logement	5
Durée moyenne d'accompagnement	7,8 mois

La durée moyenne des mesures d'accompagnement correspond à 7,8 mois sur l'année 2021 contre 10 mois en moyenne en 2020.

Nombre d'entretiens, de visite à domicile et de démarche à l'extérieur

	RAR
Nombre d'entretiens	855
Nombre de visite à domicile	262
Nombre de démarches à l'extérieur	302

Du fait de la crise sanitaire nous avons mené moins de visites à domicile mais plus d'accompagnements extérieurs et d'entretiens formels et informels.

Typologie des personnes accompagnées

En nombre de personnes	RAR
Hommes	80
Femmes	64
Enfants de - de 18 ans	93
Enfants de + de 18 ans	15
Total	252

En nombre de ménages	RAR
Homme seul	48
Femme seule	10
Couple sans enfant	5
Couple avec enfant(s)	26
Femme seule avec enfant(s)	22
Homme seul avec enfant(s)	2
Total	113

17 nationalités différentes sont représentées.

Répartition par âge des personnes accompagnées

Tranche d'âge	RAR
- de 3 ans	16
De 3 à 17 ans	77
De 18 à 24 ans	26
De 25 à 59 ans	119
Plus de 60 ans	14
Total	252

Relogement des ménages

Bailleur	RAR
CDC Habitat	1
ISF Habitat	1
Ligéris	1
Touraine Logement	8
Tours Habitat	28
Val Touraine Habitat	17
3F	3
Total	59

Les difficultés de mobilité des ménages que nous accompagnons (dues en partie à l'absence de reconnaissance de certains permis étrangers), ne permettent pas au comité technique de faire des propositions de logement au-delà de l'agglomération tourangelle proche. En effet, du fait de nombreuses problématiques liées à la santé, à l'emploi, il est nécessaire que les ménages soient en proximité de l'offre de soins et d'insertion et que les transports en commun soient accessibles.

3-6 Les faits marquants 2021**- La résidence CAMUS**

L'équipe est restée stable jusqu'en fin d'année avec le départ d'une éducatrice et le départ annoncé de l'animatrice.

Nous accueillons un apprenti Assistant social en Décembre.

De nombreuses animations ont pu être maintenues malgré le contexte sanitaire. CF bilan animation.

Un travail en partenariat avec les LHSS a permis un atelier avec différentes intervenantes sur le thème du bien-être avec des séances mensuelles.

Nous avons installé un portail permettant la sécurisation plus importante du site, l'accès à la structure se grâce à des badges.

De nombreuses kitchenettes pour les studios ont été modernisées et optimisées.

L'appartement PMR est en cours de finalisation.

Le public a peu évolué, si ce n'est un nombre important de personnes seules en urgence.

Animations 2021 : Un total de 130 animations pour cette année 2021 (ce qui fait 2,5 animations/semaines).

Pour rappel : il y a eu 90 animations en 2019 et 70 en 2020 (avec deux confinements et couvre feux). Les chiffres ne sont pas le seul indicateur à prendre en compte, mais sont révélateurs de l'implication de toute l'équipe et l'envie des résident-es de participer à des animations ainsi que des sorties.

Le nombre important d'animations peut s'expliquer également par des projets avec des animations récurrentes : le projet « Bien dans » avec des ateliers bien être (yoga, coiffure, réflexologie) toutes les semaines (de mai à février 2022), le projet équi-thérapie avec des ateliers très réguliers (une fois par

semaine, de juillet à septembre), les ateliers sportifs avec UFOLEP tous les vendredis (de février à juin) et le projet avec l'Opéra.

Avec l'annonce du pass-sanitaire avant l'été, nous avons dû nous adapter et donc nous avons décidé de proposer des sorties qui ne nécessitent pas ce pass-sanitaire : sortie au lac, à la Gloriette etc ...

Au foyer, il y a toujours un petit groupe de résidentes très impliquées dans le collectif : cette année, ce petit groupe était assez conséquent, ce qui permettait d'avoir une dynamique de groupe au sein des résidentes assez importante.

L'animation au foyer est en restructuration. En effet l'animatrice quitte le foyer début janvier 2022. Quelques salariés de l'équipe pourront prendre le relais sur certains projets, en attendant le recrutement d'un-e animateur-trice.

- La résidence CHERPA

Cette année 2021 n'a pas vu d'activités ou de projets particulièrement flamboyants en raison du contexte sanitaire lié au Covid qui a empêché une dynamique collective marquée, les années précédentes, par des actions d'animation de qualité portées par l'équipe sociale et en particulier l'animatrice.

Dans ce contexte qui a eu tendance à isoler, à malmener le tissu social, le vivre ensemble des personnes hébergées, nous avons cherché à favoriser le lien social, le vivre ensemble sous forme de temps d'activités simples et nécessitant peu de moyens ou de présence humaine.

Il s'agit simplement de temps d'échange, de discussions autour d'un thé, de temps d'activité comme les jeux de société, une partie de pétanque ou bien encore une simple balade sur Tours en petit comité qui ont permis de maintenir le lien avec nos résidents les plus vulnérables.

- La résidence Germaine DOLBEAU

Pour le CHU et le SLU :



- La participation aux Petits déjeuners mensuels de Courteline par un membre de l'équipe éducative
- Participation au Café des parents
- La participation au réseau Bords de Loire
- La participation au REEAP (Réseau d'écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)
- Ateliers cuisine

Pour la Pension de famille :



- Atelier restauration de meubles pour l'aménagement des couloirs et atelier peinture pour réfection du bureau d'Audrey au 4^{ème} étage et du bureau des TS au 5^{ème} étage
- Activités sportives et de Bien-être en partenariat avec l'UFOLEP et SONARA
- Pique-nique durant l'été (ile Simon, Gloriette...)
- Séjour à l'île d'Oléron
- Sorties cinéma et restaurant
- Visite aux défunts des familles dans les cimetières de l'agglomération
- Fête de fin d'année adaptées aux consignes sanitaires

- **Le Service des Logements Extérieurs**

Un vide local a été organisé le 30/06/2021. Pour la première fois, sur le site du siège. 15 familles ont pu « brocanter » et sont reparties les sacs remplis de livres, jeux, vêtements et petits ameublements dans une ambiance conviviale.

Au cours des vacances de la Toussaint nous avons reçu une dizaine de personnes autour de jeux de société animé par le « LUDOBUS » de l'association PEP 37. Cette animation a été d'un grand intérêt auprès de nos usagers qui ont souhaité que de tels après-midi se renouvellent.

Le 15 décembre, environ une trentaine de résidents du SLEx mais aussi de Camus se sont retrouvés dans la salle polyvalente de Camus, pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter de Noël et de jeux de société, animation proposée par le « LUDOBUS ».

3-7 Perspectives 2022

- **La résidence CAMUS**

- Finalisation des kitchenettes
- Avancé du projet de service
- Changement des serrures des appartements avec badges
- Consolidation de l'équipe et intégration des nouveaux salariés
- Mise en service de l'appartement parentalité
- Ouverture d'une place supplémentaire d'urgence
- Reconduction du projet bien être

- La résidence CHERPA

Cette année 2022 va être synonyme de renouveau pour Le Cherpa. On ne peut qu'espérer que le contexte sanitaire soit le plus favorable possible pour les résidents et les salariés qui y vivent et y travaillent afin de retrouver une quiétude au sein d'une structure malmenée par 2 années de Covid.

2022 marquera aussi une année charnière au niveau de l'équipe sociale du Cherpa. Entre 2 départs à la retraite, des ruptures conventionnelles et un changement de service, le renouvellement de cette équipe va être conséquent et permettre une phase de changement, de renouveau. Cette étape sera à accompagner pour permettre de maintenir une qualité d'accompagnement social auprès des personnes accueillies. Il en est de même au niveau de la Direction du Cherpa avec l'arrivée d'un nouveau responsable de service en avril 2022 qui va amener une nouvelle dynamique et un engagement fort nécessaires pour mener à bien l'hébergement et l'accompagnement social des personnes accueillies.

Le Cherpa et les salariés qui le font vivre souhaitent ardemment relancer, redynamiser la dimension collective sur le Cherpa et favoriser l'Expression et la Participation des résidents, ce qui est essentiel au bon fonctionnement d'un CHRS. Ils pourront s'appuyer sur l'élément moteur qu'est le Groupe Participation et Solidarités mené par le Directeur du Pôle Hébergement de l'Association Entraide et Solidarités.

Même si cette question de la Participation est déjà intégrée, pensée par le travailleur social dans sa pratique d'accompagnement et les outils proposés (entretien, Projet personnalisé d'accompagnement ...), nous souhaitons la redévelopper comme ce fut le cas sur la période antérieure au Covid avec des réunions de résidents de qualité, des CoVliLo, des temps d'animation ... (jardin familial, UFOLEP, sorties ...).

Pour finir, 2022 sera aussi l'année de la réécriture du projet de service du Cherpa qui s'inscrira dans la dynamique associative de revisiter l'ensemble de ses projets dans un contexte où l'Association a évolué sensiblement. Ainsi, Projet Associatif, Plan stratégique sont finalisés et validés par le CA. Le projet d'établissement lui, est au stade d'écriture participative.

- Germaine DOLBEAU

Pour le CHU et le SLU :

- Poursuite de la remise en état des appartements au fil des sorties
- Continuer à végétaliser les abords du site
- Relancer les ateliers (logement, santé-prévention, cuisine...) que la situation sanitaire avait arrêté
- Relancer la Garderie des « P'tits loups »
- Reprendre l'Accueil et la co-animation du Café des Parents en partenariat avec Courteline
- Bibliothèque itinérante de Courteline (animation mensuelle depuis janvier 2020)
- Continuer de développer nos liens avec les différents acteurs de la vie associative du quartier
- Atelier « inscription au CLSH » avec une présentation des activités destinées aux familles avec Courteline.

Pour la Pension de famille :

- Poursuivre le travail avec les résidents sur « leur capacité à habiter », à travers l'entretien du logement, l'appropriation des lieux et de l'environnement.

- Continuer le travail individuel amorcé durant la pandémie (plus de temps privilégiés avec chacun).
- Continuer à favoriser la participation des résidents au Conseil citoyen sur notre territoire, au CVS.
- Continuer notre partenariat avec l'UFOLEP et SONARA.
- Projet de séjour culturel

- **Le Service des Logements Extérieurs**

Arrivée d'une nouvelle responsable sur le service au 1^{er} avril 2022.

- **L'antenne de Loches**

L'antenne de Loches travaille actuellement sur un projet de création d'une recyclerie.

Plusieurs objectifs nous motivent :

- L'insertion de personnes en difficultés par la création des quelques postes en contrats aidés
- L'accès à des objets d'occasion peu onéreux pour tous
- La protection de notre planète, par le réemploi (revalorisation, transformation ou simple revente) d'objets destinés à être jetés.

- **Dispositifs RAR et Solid'R**

Le service RAR après 4 ans d'existence est d'ores et déjà consolidé dans son ensemble. Le service d'intermédiation locative devrait permettre de préparer au mieux les ménages au relogement autonome. L'objectif sur l'année 2022 serait de pouvoir accueillir davantage de ménages sur le service Solid'R. Il est à noter qu'en 2021 14 personnes accompagnées ont été orientées par le Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL).

Depuis mars 2022, le service RAR accompagne des ménages issus de l'opération APAGAN (*opération d'évacuation de ressortissants organisée par les forces armées françaises, et notamment l'Armée de l'air et de l'espace, à l'été 2021 à la suite de la prise de Kaboul par les Talibans en août 2021*), et ce, dans le cadre de relogements pérennes sur le département d'Indre-et-Loire.

4. LE PÔLE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

4-1 Les Secteurs de Production

Dans une situation sanitaire toujours incertaine, le niveau de l'activité des secteurs s'est maintenu sur toute l'année.

Les résultats en terme de **situation à la sortie** de contrat sont **bons**. Au global **le pôle IAE est proche de l'équilibre financier**. Le secteur de la restauration reste fortement déficitaire.

En 2021 : 738 devis dont 594 réalisés et facturés – travail sur **18 appels d'offres** (par un ou plusieurs secteurs) et résurgence d'anciens appels d'offre obtenus mais réalisés tardivement (extension/réhabilitation de la Chambrierie notamment) pour des raisons que nous n'avons plus à évoquer.

L'année aura été marquée par **les travaux de rénovation du site de Chambray-lès-Tours, réalisés en cours d'activité**. Enfin le pôle IAE applique et révisé le **travail prospectif à 5 ans de l'évolution de ses activités**. La **naissance au 1^{er} janvier 2022 du secteur Eco transition** en est la marque la plus visible.

1er coup de masse - démolition des cloisons de l'ancienne salle de repas – Janvier 2021



- Prestations extérieures

368 devis réalisés - 4 appels d'offre travaillés.

950 programmations d'interventions au cours de l'année 2021. Le secteur suit de près l'évolution des coûts de reprise et de traitement des matières. Cette observation alimente la réflexion du Sipae et aura un impact sur toutes les activités de l'association. L'activité 3D a été moins importante que prévu. Mais cette situation est aléatoire.

Des mouvements internes mais un secteur qui reste excédentaire.

Perspectives pour 2022

- Petites réparations de mobilier et démantèlement pour **réduire déchets et coût de traitement**.
- **Equipement mobilier d'appartements**
- Le réaménagement des **zones de stockage**, par filière de tri, est prévu au 1^{er} trimestre
- Sensibilisation de l'association aux **éco-gestes** (commissions transition écologique et sociale)
- Inquiétude sur **l'augmentation des coûts directs** : carburant, fournitures et traitement des déchets.

- Espaces verts

127 devis réalisés-3 appels d'offres travaillés

L'année a été climatiquement (pluie, chaleur) très génératrice d'activité : nombre de tonte supérieure à la moyenne. Un recrutement difficile particulièrement sur ce secteur avec un sous-effectif constant en 2021. La saison hivernale 2021-2022 est, comme en 2020, mieux abordée avec une activité plus importante que traditionnellement dans le secteur des espaces verts. Résultat très positif pour l'année. Le secteur Eco transition a été créé comme prévu en janvier 2022. Un suivi de son développement sera fait au second semestre 2022.

Perspectives pour 2022

- Développer les activités d'aménagement paysager
- Planifier des formations annuelles pour les salariés en lien avec Touraine insertion
- **Accueil** d'un nouvel encadrant préparé et formé en 2021 pour l'accès à ce poste
- Acquisition **d'outils sur batterie** (tailles haies) pour transition du parc mécanique.

- Bâtiment

97 devis réalisés-2 appels d'offres travaillés

En avril une troisième encadrante est arrivée, qui permet au service de fonctionner au complet. Le chantier de la Chambrierie pour le lot peinture a commencé. Implication forte sur le chantier interne de rénovation du Sipae. Renforcement du travail avec plusieurs partenaires : Mairie de Veretz, AFPP, Tours Habitat, ADAPEI 37... **Résultat proche de l'équilibre.**

Perspectives pour 2022

- Fin du chantier peinture de la **Chambrierie** en commun avec la Régie de Joué
- Fin du chantier de **rénovation des locaux du SIPAE**
- Arrivée d'un équipement de nettoyage des outils du peintre

- Maintenance du Bâtiment

Activité réservée aux **prestations internes. 100 interventions par mois** en moyenne. Participation importante à « la Maison ».

Perspectives pour 2022

- Acquisition d'un véhicule propre en lien avec la nature de déplacements (courts, urbains, nombreux)

- Propreté

28 devis réalisés – 3 appels d'offres travaillés

Plusieurs chantiers à la communauté EMMAUS, nettoyage de chantier à la Chambrierie. Premiers chantiers 3 D en interne (suivi de la mise en place du plan de prévention de la Cuisine Centrale). Absences successives dans l'encadrement. Résultat positif sur l'année.

Perspectives pour 2022

- Développer l'activité 3D en complémentarité avec le secteur prestations extérieures. Démarche appuyée par une convention avec le CNRS. Mettre en place le protocole de nettoyage à la Chambrierie.
- Renforcer la formation de l'encadrement : application de produits 3D et techniques de nettoyage

- Améliorer la **formation des salariés** en transition professionnelle
- Acquérir un véhicule électrique adapté aux tournées de courtes distances

- **Restauration**

118 devis réalisés – 9 appels d'offre travaillés

L'année 2021 a permis à la cuisine centrale de reprendre des activités plus régulières avec l'obtention d'un appel d'offre du CCAS de la ville de Tours pour la fourniture de repas au restaurant social Voltaire et pour l'hébergement de Paul Bert. Le développement de la réalisation de plateaux repas est un autre marqueur. Malgré cette reprise, le déficit reste important.

Venue du Délégué Interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés et de Mme la Préfète d'Indre et Loire

Buffet - Route 37 - 1er octobre 2021



Perspectives pour 2022

- Atteindre le point d'équilibre financier
- Renforcer le travail en circuit court et en produits bio (partenariat local)
- Améliorer la qualité de la production (apport ponctuel d'un nutritionniste) – baisser la charge protidique
- Faire évoluer l'agrément sanitaire

Les travaux de rénovation interne du SIPAE se sont terminés le 3 mars 2021 par une inauguration. Des aménagements intérieurs pour la formation in situ des salariés ainsi que des travaux extérieurs importants sont prévus pour 2022 et 2023

4-2 L'accompagnement et la médiation emploi

C'est avec une équipe stabilisée depuis octobre 2020, que nous avons mené cette nouvelle année. Les actions prévues cette année sur l'expérimentation « SEVE 2 » ont toutes pu être réalisées même si le confinement d'avril a un peu freiné les avancées. Les réunions collectives avec les entreprises ont pu se tenir même si nous avons subi des annulations. Fruit du travail avec notre réseau, le livret de prise de poste a été finalisé et va être testé en 2022 en tant qu'outil sur les questions d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés. Enfin, L'adaptation des outils de suivi et de reporting, réalisée en début d'année, a permis un meilleur suivi des actions et un compte-rendu plus complet. Nous avons accompagné cette année **178 salariés en transition professionnelle avec une file active autour de 95 salariés.**

Deux actions ont été poursuivies en partenariat avec la fédération des acteurs de la solidarité et L'Etat :

- **Expérimentation SEVE 2 - Accompagnement dans l'emploi** : Les ratios d'accompagnement ont été maintenus à 27 personnes en file active pour un temps plein, afin de mettre en œuvre le plan d'action SEVE2 (suivi dans l'emploi).
- **Essaimage SEVE emploi** : Deux structures (Centre Val de Loire et Pays de Loire) ont été formées en 2021 par l'Entraide avec de belles évolutions de leurs pratiques avec les entreprises et des

emplois durables développés. Un salarié a été formé et mis à disposition pour ces missions. Cela représente 25 journées dédiées de mars 2021 à janvier 2022.

- Recrutements

Orientation et recrutement

La mise en œuvre de la plateforme de l'inclusion a bouleversé nos pratiques de recrutement dès janvier 2021 en permettant la prescription directe des candidats par les partenaires habilités. Jusqu'alors organisés par pôle emploi, nous avons repris la gestion de nos recrutements et renforcé l'équipe administrative d'un demi-poste. Nous utilisons toujours des informations collectives permettant à chaque personne qui le souhaite d'être reçue en entretien individuel. Cette année, le recrutement a été difficile périodiquement en raison de la nouvelle procédure, des jauges d'information collective encore en vigueur et du manque de prescription. Malgré ces difficultés, grâce au triplement des réunions, nous dénombrons 30 prescripteurs différents et avons recruté 97 salariés. 45% des personnes sont orientée par Pôle emploi et 11% par les services du CD37.

L'impact sur notre consommation d'heure est notable avec des objectifs conventionnels réalisés à hauteur de 85%. Cette situation a été renforcée par nos bons résultats de sortie qui ont compliqué la recomposition des équipes.

- Accompagnement socioprofessionnel

Logiques d'accompagnement / logique de médiation

Notre action doit permettre aux personnes durablement exclues du marché du travail de retrouver un emploi durable et un statut. C'est l'emploi fourni qui devient le principal support de l'insertion professionnelle future en ce qu'il résout par lui-même un certain nombre de problématiques sociales et qu'il prodigue une expérience récente propice à l'accès à l'emploi. En outre, il est le support d'une transmission des savoir-faire professionnels et se complète d'action de médiation dont l'objectif est de créer des ponts entre les entreprises et les salariés : « **l'action révèle les atouts** »

Notre accompagnement va s'adapter aux personnes dans son contenu et sa méthode. Un des objectifs est d'entamer la résolution de problématiques sociales diverses qui freinent ou parfois rendent très difficile l'accès à l'emploi. Toutefois, il n'est pas nécessaire de résoudre toutes les difficultés avant d'envisager l'emploi.

Dans un contexte de chômage de masse depuis plus de 40 ans, avec des modes de sélection des entreprises excluants et discriminants, la question de l'accès à l'emploi des publics considérés comme « les plus éloignés » ne peut se résumer à la levée des freins, au travail du projet ou aux techniques de recherche d'emploi.

Nous postulons que les personnes ne sont pas « éloignées de l'emploi » mais éloignées du « marché du travail ». Favoriser l'accès à l'emploi, lutter contre ces discriminations, passe donc par le développement de contacts directs avec les entreprises qui vont permettre une négociation des conditions d'accès et une mise en relation directe de nos salariés. C'est fort de cette conviction que nous débuté l'expérimentation SEVE emploi en juin 2016 avec un principe en tête : « **tout le monde est employable !** ».

Développer des méthodes de médiation active, auprès des entreprises, suppose de capter sur le marché caché des offres d'emploi (hors Pôle Emploi), des lieux de PMSMP et ainsi d'entrer dans une logique de proposition pour les salariés de nos chantiers. Le support d'activité du chantier et les compétences acquises des personnes sont autant d'atouts à valoriser auprès des employeurs.

En plus de la structuration des méthodes de médiation, SEVE emploi questionne et modifie profondément les logiques d'accompagnement et les rôles des chargés de mission emploi (CME) et encadrants techniques (ET) :

- Logique d'opportunité en complément des logiques de projet
- Remise en question de la notion d'autonomie (Présence du CME lors des contacts employeurs)
- Questionnement des logiques de parcours et vision situationnelle des obstacles

Au fil du temps, nous avons donc structuré une offre de service RH auprès des entreprises du territoire sur les questions de recrutement et d'intégration des nouveaux salariés. En miroir, le service auprès de nos salariés a évolué vers des logiques de proposition : « **le salarié décide de ses objectifs** ».

Service aux entreprises :

- Analyse du besoin
- Présélection d'un candidat
- Mise en relation directe
- Suivi dans l'emploi

Service aux salariés :

- Propositions d'offres, PMSMP
- Liberté de choix
- Mise en relation directe
- Suivi dans l'emploi

Premier constat cette année, notre réseau d'entreprises s'est accru de 30 entreprises. Nous sommes passés de 60 à **90 entreprises partenaires**. Nous avons réalisé 44 nouvelles rencontres avec des entreprises, capté 118 offres d'emploi et effectué 82 mises en relation avec nos salariés. Ces actions ont abouti à 58 contrats démarrés, 19 PMSMP et 84 suivis post-démarrage. C'est une augmentation considérable car sur toute l'année 2020, certes très perturbée, nous avons réalisé 26 démarrages, 13 PMSMP et 38 suivis.

Le nombre de rupture de contrat reste par ailleurs réduit avec 5 situations (8.6%) qui n'ont pas remis en cause les collaborations avec les entreprises ou les salariés. Ceci démontre de notre point de vue l'efficacité du suivi dans l'emploi pour sécuriser les démarrages des salariés en transition professionnelle.

Par ailleurs, les suivis ont permis de négocier des prolongations et des transformations en contrats longs (10 sur l'année), et de capter des offres. Ils ont revêtu également un intérêt dans le cadre de négociations diverses (23) pour nos salariés (adaptation de la communication, formation, augmentation du temps de travail, du salaire...).

« Changeons les organisations, pas les personnes »

- Formation

La formation s'est développée cette année même si elle reste encore un axe de progression majeur. Nous avons réalisé 2278 heures pour 96 salariés dans un contexte encore impacté par la situation sanitaire. Cela représente 400h de plus qu'en 2020.

En volume, les formations « Gestes et postures » dont nous avons souhaité la généralisation et « code de la route » sont les plus représentées.

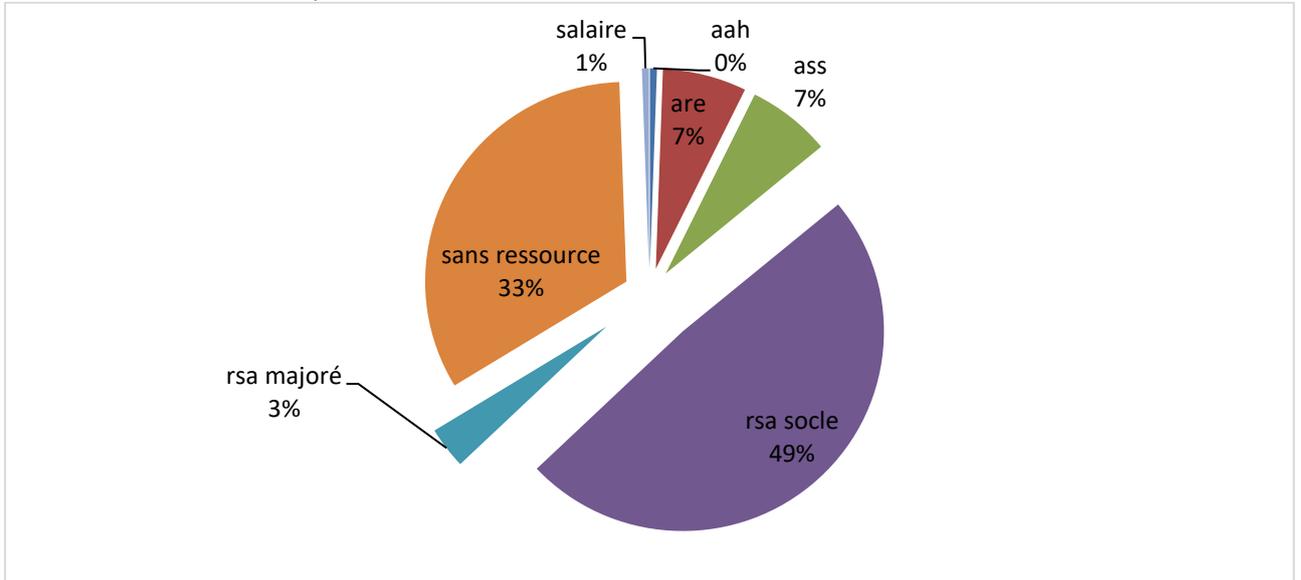
Afin de développer les compétences de nos salariés, nous souhaitons construire en 2022, en Partenariat avec l'OPCO Santé, un plan de formation qui permette des formations initiales sur chaque secteur.

- **Caractéristiques des salariés à l'embauche**

Classes d'âge / Sexe

Les salariés sont majoritairement des hommes (71%, stable) âgés de 26 à 35 ans (37%, stable). Les 18-25 et plus de 56 ans représentent respectivement 10% de nos effectifs.

Ressources / Niveaux de qualification



Nous accueillons 59% de personnes bénéficiant des minima sociaux (stable), dont 52% de bénéficiaires du RSA (+4 points). 33% des personnes embauchées sont sans ressource.

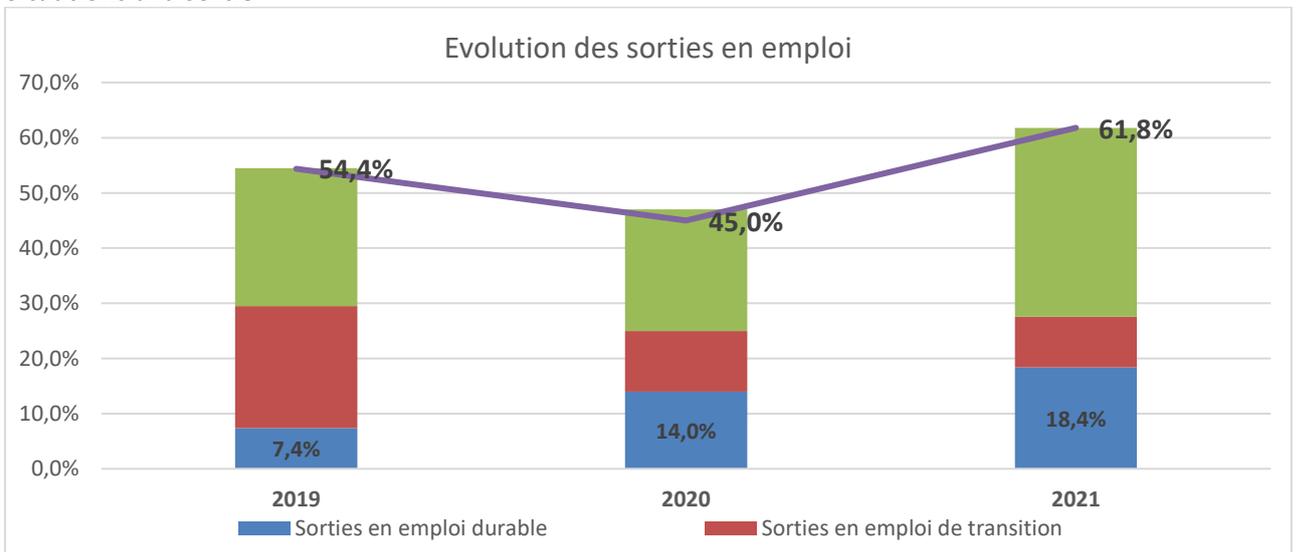
72% (stable) des personnes ont un niveau de formation inférieur ou égale au niveau V, avec 42% (stable) sans formation au-delà de la scolarité obligatoire (niveau VI)

Durée inscription Pôle Emploi à l'embauche

L'absence d'inscription Pôle Emploi ou la réinscription récente est souvent un signe d'exclusion durable. La durée d'inscription Pôle Emploi est une donnée sujette à caution car nos publics ont souvent à subir des radiations. 42% (-4 points) des personnes ont une durée supérieure à 24 mois et 58% supérieur à un an (-2 points).

- **Résultats de l'action**

Situations à la sortie



Les sorties dynamiques sont en forte hausse avec 62%, même par rapport à 2019 qui était une année moins perturbée que 2020. Conformément à nos objectifs, les sorties dans l'emploi durables ont également augmenté à 18% cette année.

Focus sorties dynamiques selon l'âge

Les 16-25 ans sortent en dynamique à 57% et dans la moitié des cas sur de l'emploi. On observe un effet de promotion pour les sorties dynamiques pour les 56-65 ans à 80% (Prises de droit à la retraite).

Durées de parcours

En 2021, le parcours moyen d'un salarié est de 13.6 mois, contre 17 mois en 2020. C'est un retour à la normale après les prolongations dues à la COVID19 en 2020 et une même une baisse par rapport à 2019 (15.6 mois). Ceci montre une bonne dynamique de parcours au sein du chantier.

- Perspectives 2022

- Développer encore nos sorties en emploi durable grâce aux actions de médiations actives avec les entreprises du territoire et maintenir nos sorties dites dynamiques (sorties considérées comme positives).
- Nous sommes de nouveau retenus sur l'expérimentation SEVE 2 en 2022 avec un plan d'action adapté. Le travail sur l'accueil, la prise de poste et le suivi dans l'emploi est un vecteur important d'amélioration de la réussite des démarrages de nos salariés.
- SEVE emploi – l'essai continue : La formation de deux nouvelles structures est prévue en 2022 en région Centre Val de Loire.
- La formation reste l'axe sur lequel nous devons progresser en 2022. Nous souhaitons développer progressivement la formation initiale des salariés sur les différents secteurs via le PIC IAE, en partenariat avec L'OPCO Santé. Nous sommes toujours à la recherche de lieux afin réaliser des formations CACES pour l'utilisation de chariot élévateurs et mini engins de chantier.

5. LE PÔLE INSERTION DES RÉFUGIÉS / FORMATION

5-1 La Plateforme Emploi des Réfugiés – Route 37

Pour rappel, les objectifs principaux sont de :

- Coordonner les actions des partenaires membres du consortium
- Garantir la continuité des parcours jusqu'à une insertion durable dans l'emploi
- Fédérer les acteurs en assurant des passerelles vers l'emploi
- Regrouper et renforcer les actions logement déjà portées par Entraide et Solidarités

Pour ce faire nous avons identifié 4 fonctions principales :

1. Accueillir et informer le public
2. Evaluer et Orienter
3. Accompagner dans le parcours
4. Service aux entreprises et développement de l'employabilité

Ces périmètres d'intervention ne doivent pas se superposer ou entrer « en concurrence » avec des actions existantes.

5-1.1 La notion de parcours

La notion de parcours est primordiale dans le dispositif d'accompagnement Route 37. L'objectif est de pouvoir proposer un parcours individualisé et personnalisé d'accompagnement vers l'emploi, en fonction des besoins de chaque bénéficiaire.

Chaque bénéficiaire se voit attribuer une référente CIP qui l'accompagne durant son parcours d'1 an maximum au sein de Route 37. Durant cette année, il peut bénéficier d'une ou plusieurs action(s) proposée(s) par les membres du Consortium. Il peut aussi ne pas mobiliser d'action en fonction de son projet. Ces actions sont autant d'outils au service de l'accompagnement qui permettent de travailler les freins liés : à la langue, la mobilité, l'emploi, etc.

5-1.2 Typologie du public

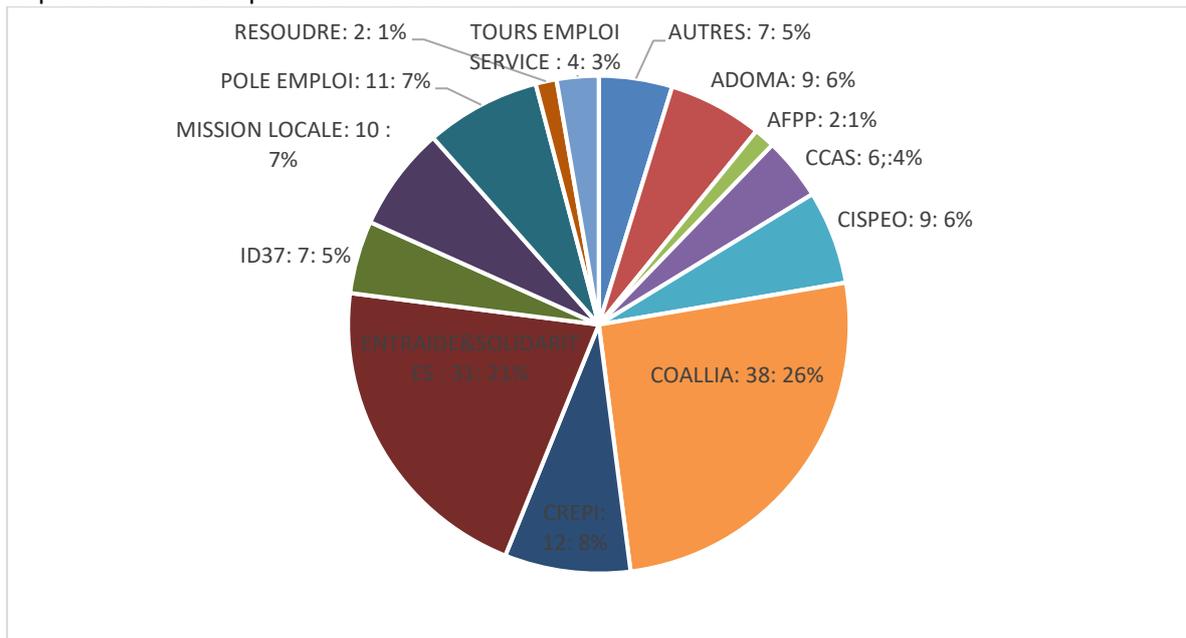
- Accueil et orientation des bénéficiaires

Les nouvelles entrées de bénéficiaires dans l'accompagnement plateforme emploi se réalisent par 2 biais : venue directe du bénéficiaire à l'accueil Route 37 ou orientation par un partenaire à l'aide de la fiche de prescription. Ce dernier peut être un professionnel ou bénévole d'une association, d'une collectivité, etc.

En 2021, 296 personnes ont été orientées par un partenaire ou se sont présentées à l'accueil pour solliciter un accompagnement, contre 229 en 2020 soit une augmentation de 67 personnes.

Nous constatons que le bouche à oreille entre bénéficiaires et les nouvelles sollicitations fonctionne, car nous avons 148 venues directes soit 50% des nouvelles sollicitations contre 28% en 2020 (22 points de plus). Le nombre d'orientations partenariales est quant à lui toujours conséquent à raison de 148 contre 166 en 2020. Le nombre d'orientations 2021 reflète la collaboration avec l'ensemble des partenaires de droit commun.

Répartition des 148 personnes orientées :



- Typologie des bénéficiaires accompagnés

En 2021, nous avons accueilli 135 nouveaux bénéficiaires (25% de femmes) et nous avons continué d’accompagner les bénéficiaires entrés depuis mi 2020 jusqu’à ce qu’ils soient entrés en formation qualifiante, en emploi pérenne ou qu’ils aient atteint l’année d’accompagnement.

En cumulant les accompagnements qui se poursuivent de 2020 sur 2021 et les nouveaux bénéficiaires 2021, nous avons accompagnés : 258 bénéficiaires en 2021.

72 % des publics accompagnés ont entre 26 et 40 ans. Nous constatons une légère hausse du nombre de jeunes de moins de 26 ans accompagnés (-16).

Plus de 75 % des nouveaux bénéficiaires sont arrivés il y a moins de 5 ans en France, ce qui corrobore avec les niveaux de français infra A2.

Près des ¾ des personnes que nous accompagnons ont un niveau bac voire infra à l’entrée dans le dispositif d’accompagnement. Ce taux est de 17 points supérieurs à celui de 2020. Nous accueillons donc des personnes ayant un plus faible niveau d’études atteint en 2021 par rapport à 2020.

L’intérêt de pouvoir accompagner les personnes dans la valorisation de leurs compétences acquises dans leur pays, les diplômes ou expériences réalisées est un point essentiel afin qu’elles puissent accéder à un emploi en France. Nombreuses sont les personnes qui au début de l’accompagnement dévaluent leur parcours n’osant souvent pas valoriser leur expérience professionnelle dans leur pays. Le travail de la CIP référente sera de pouvoir favoriser la verbalisation de ces éléments.

Ressources financières	74 % soit 204 personnes bénéficient du RSA à l'entrée de l'accompagnement, les autres bénéficient de l'ARE, ressources avec le conjoint, AAH, PACEA ou sans ressource
Permis B	15 % soit 41 personnes disposent du permis B (valide en France) à l'entrée du dispositif
Personnes isolées	54 % des nouveaux bénéficiaires 2021 sont des personnes isolées, dont 12 % d'entre eux sont situation de familles monoparentales
Garde d'enfants	11 % des personnes accompagnées ont des difficultés de garde ce qui constitue un frein majeur à l'emploi
RQTH	Seule 1 personne est bénéficiaire d'une RQTH en début d'accompagnement. Plusieurs d'entre elles entament des démarches auprès de la MDPH

Près de 40 % des personnes entrées dans l'accompagnement vers l'emploi ne disposent pas de logement pérenne.

La méthode des petits pas dans l'accompagnement est ainsi appliquée par les CIP. Pour certains, les immersions en entreprises (PMSMP/stages), les emplois en intérim, via le secteur de l'insertion (ACI, ETTI, etc.) sont d'excellents leviers vers l'emploi qui pourra dans un second temps être plus durable.

5-1.3 L'accompagnement vers l'emploi – Route 37

- Des moyens au service de la Plateforme emploi

Des outils transverses, afin d'assurer la coordination et l'efficacité de la plateforme

- Dès lors que la réalisation préalable des heures de français à l'OFII n'est pas réalisée, l'UFCV est sollicitée pour confirmer ou infirmer cette information
- Les échanges entre les membres du Consortium permettent ainsi de faciliter la réalisation des parcours des personnes ayant signés le CIR
- Les évaluations initiales et durant le parcours sont confiées au sein du consortium à l'association AFFIC-CRIA

Des initiatives répondant à des besoins non suffisamment couverts

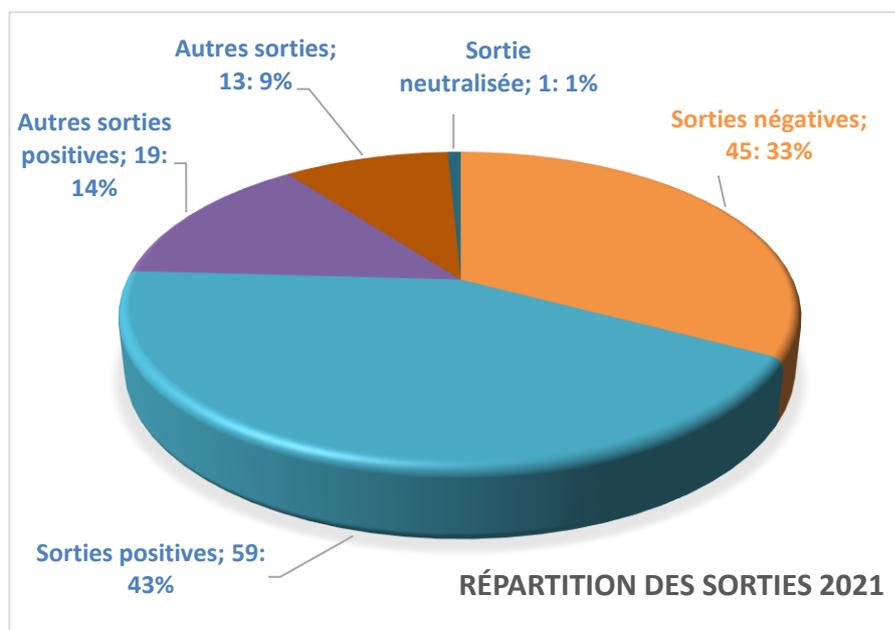
La logique de séquençage actuel des accompagnements, qui consiste à entamer des démarches successives, nous semble perfectible. Notre philosophie, de laquelle découlent nos initiatives, promeut des actions volontaristes « en même temps », soutenues par un accompagnement durant l'ensemble du parcours.

A cet effet ont été mis en place :

- Un Chantier formation bâtiment
- Des chantiers d'insertion : un chantier maraîchage biologique et un chantier restauration
- Soutien psychologique : des expériences traumatisantes ou des problématiques de santé, peuvent générer des blocages et rendre complexe la démarche vers l'emploi. La psychologue est présente 2 fois par semaine pour des séances de psychothérapie hebdomadaires. 16 personnes ont été suivies dans ce cadre.

5-1.4 Focus Plateforme Emploi

- 1 734 rendez-vous ont été réalisés auprès des 276 personnes accompagnées en 2021 (contre 782 rendez-vous en 2020)
- Près de 200 stages ont été proposés durant l'accompagnement, 59 stages ou PMSMP ont été enregistrés
- La durée moyenne d'accompagnement est de 10,33 mois
- En 2021, nous comptabilisons 137 sorties du dispositif d'accompagnement vers l'emploi



5-1.5 Perspectives 2022

- Poursuivre le travail en collaboration avec les structures de droit commun
- Poursuivre et renforcer les articulations avec les entreprises concernant les immersions et les emplois. Un partenariat fort avec une grande entreprise permettrait de valoriser notre dispositif d'accompagnement et faciliter l'accès à des stages, emplois, etc
- Renforcer la mise en place d'ateliers collectifs à destination des bénéficiaires du service emploi en fonction des métiers sollicités et des besoins identifiés et métiers en tension
- Envisager la mise en place d'une action à destination des femmes accompagnées par Route 37 pourrait permettre de valoriser leurs compétences, renforcer leur estime d'elles-mêmes et renforcer leur intégration professionnelle notamment
- Anticiper la mise en place du projet AGIR

5-2 Le Centre de formation

Le service formation met en place des actions permettant le développement de compétences linguistiques, de mobilité, d'orientation professionnelle et de développement personnel sur le département de l'Indre et Loire. Nous considérons chacun de nos bénéficiaires dans sa globalité, nous nous mettons à l'écoute des personnes et de leurs projets.

- **Les chiffres clés :**

- 1 089 personnes formées
- 65 145 heures de formations stagiaires
- 87 nationalités

- **Organisation**

L'équipe pédagogique :

Année	Nombre			ETP		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Formateurs	11	10	9	11	10	9
Direction	1	1	1	0,9	0,9	1
Secrétariat	1	1	1	1	1	0,8
Bénévoles	1	29	44	19	0,58	5,65

Volumétrie des actions de formation

Actions	Nb de stagiaires 2019	Nb de stagiaires 2020	Nb de stagiaires 2021	Nb d'heures formation 2019	Nb d'heures formation 2020	Nb d'heures formation 2021
Français Langue Etrangère	270	364	563	34138	39182	42471,5
Savoirs de base	470	421	406	48583	23376	21153
Formation Pré qualifiante / Qualifiante	137	45	120	2458.5	697	1521
Total	877	830	1089	82721	63255	65145,5

5-2.1 L'offre de formation

- **Français Langue Etrangères**

L'Apprentissage du français pour les adultes migrants

La formation linguistique en français est un champ éducatif et professionnel complexe à la croisée de différentes politiques publiques (accueil, intégration, emploi, formation, illettrisme) qui a connu de multiples évolutions. De nombreux dispositifs et diplômes sont aujourd'hui proposés selon les différents profils.

Les apprenants ont besoin de mesurer leur progression, c'est pourquoi, l'équipe pédagogique a fait le choix, tout en gardant le CECR en référence, d'identifier des niveaux intermédiaires (A 1.1, A1 +) ainsi les stagiaires gardent leur motivation.

- **Formations aux Compétences de Base**

Formation aux Compétences initiales

Les savoirs de base, ou compétences de base / compétences clés, sont considérés comme absolument nécessaires pour faire face de manière autonome aux situations de la vie quotidienne, scolaire ou professionnelle.

Savoirs de base et parcours professionnel

Les savoirs de base sont constamment mobilisés dans le monde du travail quel que soit le niveau de qualification et le poste occupé du salarié.

Quelques exemples :

Lire pour comprendre des consignes de sécurité ou un planning de travail ;
Communiquer pour échanger avec des collègues et des clients ;
Écrire pour remplir un cahier de liaison ou laisser une note ;
Utiliser les mathématiques pour calculer des quantités ou faire des devis ;
Se situer dans l'espace pour lire ou dessiner un plan ;
Se situer dans le temps pour fixer un rendez-vous ou organiser ses tâches.

L'évolution rapide des postes de travail et la place de plus en plus importante de l'écrit exigent des capacités d'adaptation des salariés. Certains se retrouvent fragilisés ou freinés dans leur évolution professionnelle en raison du manque de maîtrise des compétences de base.

Les savoirs de base constituent un noyau dur de compétences clés.

On en distingue trois :

- ✓ Comprendre et s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- ✓ Compter, calculer et raisonner logiquement
- ✓ Se situer dans l'espace et le temps

La maîtrise des savoirs de base entraîne des effets positifs :

- ✓ Le respect des consignes par conséquent l'amélioration de la sécurité au travail
- ✓ Une cohésion d'équipe grâce à de meilleures relations avec les collègues et les responsables
- ✓ Un accès facilité à des apprentissages techniques permettant le développement des compétences et une évolution professionnelle

Baisse des effectifs en zone rural :

- ✓ Depuis le confinement, nous avons une baisse de 54 % de nos effectifs en zone rural. Malgré les nombreuses actions mises en place pour garder le lien avec les apprenants pendant le confinement, ils ne sont pas revenus en formation présentiel. Les causes sont diverses, la peur de la maladie, la difficulté à se remobiliser pour l'apprentissage du français, la peur de se confronter à de nouvelles personnes... L'équipe pédagogique se mobilise en participant activement aux réunions des partenaires sur l'ensemble du territoire et en ouvrant de nouveaux sites comme Montbazou en septembre 2021. Il y a également très peu d'orientation du CRIA.

- **Code de la Route**

La formation Code de la Route permet l'acquisition du vocabulaire spécifique, d'appréhender les subtilités de la langue française et la préparation à un examen. Cependant le manque d'assiduité et d'abandon ne nous permet pas de mesurer l'efficacité de cette formation.

- Pro Numérique

Fracture numérique

Ne pas avoir accès à Internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques représentent un handicap pour près de 17% de la population française, selon INSEE en 2019. Cet illettrisme numérique, appelé "illectronisme" touche en particulier les populations les plus fragiles.

- ✓ En 2019, 15% de la population n'a pas utilisé Internet au cours de l'année. Ce non-usage est étroitement lié à la fracture numérique. Si l'accès à Internet se développe, des inégalités persistent chez les personnes les plus âgées, les personnes moins diplômées et les ménages aux revenus modestes.
- ✓ Mais utiliser Internet ne suffit pas pour maîtriser les fondamentaux du numérique. Ainsi, 38% des usagers apparaissent manquer d'une compétence numérique dans au moins un de ces domaines : la recherche d'information, la communication, l'utilisation de logiciels et la résolution de problèmes. 2% ne savent pas utiliser un ordinateur, même s'ils ont l'équipement nécessaire.
- ✓ Selon l'étude de l'INSEE, la dématérialisation de l'administration accroît le risque de non-recours aux droits et d'exclusion pour les personnes concernées, comme en témoigne le [rapport du Défenseur des droits](#) publié en janvier 2019.

Nos formations s'adressent à un public sans ou avec très peu de compétences en informatique. Ces formations d'une durée de 40 heures permettent d'acquérir les bases. Cependant, le fait de ne pas avoir d'équipement à domicile, ne permet pas de consolider ces bases.

- Formation pré-qualifiante et qualifiante

En 2021, une nouvelle formation « Conduire un véhicule utilitaire électrique » a été proposée aux salariés en insertion à chinon.

5-1.2 Focus sur la certification QUALIOPi

- La certification

La loi "Avenir professionnel" a pour but de garantir une qualité renforcée des offres de formation en France. Les organismes de formation professionnelle, d'apprentissage et de développement des compétences sont concernés. La formation professionnelle est au centre des enjeux. La professionnalisation fait partie du parcours de formation, mais il faut insister sur la qualification. Ce référentiel QUALIOPi comporte 7 critères :

- Informer les publics
- Concevoir la prestation
- Mettre en œuvre l'action de formation
- Mobiliser les moyens nécessaires
- Maîtriser les compétences des personnels
- Effectuer une veille de son environnement
- Se faire évaluer pour s'améliorer

Notre centre de formation a obtenu cette certification en octobre 2021.

5-1.3 Perspectives 2022

- Développer la formation AFEST

L'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) a pour particularité d'utiliser et de valoriser les situations de travail comme terrain d'apprentissage. Elle permet donc au salarié d'acquérir rapidement des compétences dans le cadre de son métier.

- **Une formation certifiante**

Afin de diversifier les financements, il est judicieux de développer une formation certifiante. L'objectif est de proposer une formation sur une période de 6 mois.

- **Communication**

Le centre de formation a un déficit de communication. Un plan de communication va être rédigé ce qui va engendrer la création de nouveau support, et le développement de notre présence sur les réseaux sociaux.

5-2 La Petite Maison

Les familles et proches des détenus vivent au rythme des parloirs, ces moments sont importants pour maintenir des liens pendant la détention et sont l'un des gages de la réinsertion des détenus à leur sortie. Les bénévoles (20, présents 5 demi-journées par semaine) accueillent les familles en attente de parloir à la « Petite maison ».

L'année 2021 a été marquée par la fermeture de la Petite Maison **jusqu'au 28 Mai 2021**. Les personnes reçues sont essentiellement des femmes et des enfants, conjointes ou amies de détenus.

L'équipe de bénévoles conseille, écoute et informe les familles sur les démarches administratives.

Durant les jours de parloir (tous les jours sauf le jeudi et le dimanche), les bénévoles offrent un rafraîchissement, une oreille attentive aux visiteurs, des mots et le rappel des règles (parloirs, envoi d'argent, colis...).

- **Quelques chiffres :**

- 1999 adultes accueillis
- 377 enfants

Perspectives 2022

- Pose de la Plaque Madeleine PERRET
- Organisation d'évènement festifs pour les enfants
- Mise en place d'atelier sur l'emploi, le logement, la Transition Ecologique. Développer et consolider l'équipe de bénévoles

6 L'ANTENNE DE CHINON

6-1 Accueil et hébergement

6-1.1 Accueil et Orientation

Permanence tous les après-midis du lundi au vendredi

PERSONNES ACCUEILLIES	2019	2020	2021
Adultes	66	48	45
Dont couples	4	4	1
Dont Hommes	37	29	28
Dont Femmes	29	19	17
Enfants	20	12	8
TOTAL	87	60	53

AGE	2019	2020	2021
18 à 30 ans	34	18	13
31 à 59 ans	28	25	29
60 ans et +	4	4	3

6-1.2 Hébergement d'urgence

Deux appartements en colocation – 5 places d'Urgences (3 jusqu'au 30/08).

Durée de séjour (en jours) en nombre de personnes accueillies,

URGENCE	2019	2020	2021
Inférieur à 8 jours	0	1	2
De 8 jours à 182 jours	3	9	11
De 183 jours à 365 jours	3	0	1
+ de 366 jours	0	0	0
TOTAL URGENCE	6	10	14

Nuitées d'urgence et moyenne de séjour - en nombre de personnes

URGENCE	2019	2020	2021
Nuitées	771	527	1129
Personnes	6	10	14
Durée moyenne (en jours)	128.5	52.7	80.6

6-1.3 Hébergement d'insertion

16 logements diffus, dont 10 logements relevant du dispositif CHRS et 6 logements relevant du dispositif Logement d'Abord. Agrément 30 places.

	2019	2020	2021
Nuitées	8 994	10 540	8636
Dont CHRS	6 136	6 852	4424
Dont LDA		3 688	4212

Durée de Séjour	2019	2020	2021
Inférieur à 8 jours (donc 7 jours)	11	2	1
De 8 jours à 182 jours	47	21	17
De 183 jours à 365 jours	5	8	21
De 366 jours à 547 jours	3	7	10
+ de 548 jours	7	16	10
MOYENNE	153	316	146

Retour en 2021 à des données plus habituelles (34% de séjours de plus de 12 mois dont la moitié de + de 18 mois).

Personnes accueillies	2019	2020	2021
Hommes	18	15	19
Femmes	20	18	17
Enfants	31	21	23
Couples	2	4	4
TOTAL	69	54	59

AGE	2019	2020	AGE	2021
18 à 34 ans	21	20	18 à 24 ans	5
35 à 54 ans	13	12	25 à 59 ans	28
55 ans et +	4	1	60 ans et +	3

6-1.4 Autres dispositifs

- IML et RAR

Intermédiation Locative (3 appartements)

	2020	2021
Foyers	5	5
Taux d'occupation	80%	96%

Relogement Accueil Réfugiés (Solid'R)

	2020	2021
Foyers	3	8
Personnes	4	14
Durée Moyenne – en mois	7,5	8

- Accompagnement Social lié au Logement (ASLL)

	19	20	21		19	20	21
Mesures	10	3	7	Rencontres	50	29	64
Pers. seules		3	4	Familles	5	0	3

6-1.5 Perspectives 2022

Hébergement d'Urgence : Après l'augmentation de 3 à 5 places en Septembre 2021, il semble toujours nécessaire d'aller vers l'élargissement de l'offre. En effet, nous constatons, ainsi que de nombreux partenaires, une durée d'attente bien trop longue pour entrer dans le dispositif. La volonté de l'Etat de

créer de nouvelles places d'accueil pour les Victimes de Violence Conjugales pourrait également déclencher cet accroissement.

Hébergement d'Insertion : Comme pour le logement d'Urgence, les listes d'attente sont particulièrement longues et le manque de places dans des petits logements (non partagés) est régulièrement problématique alors que les 3 T3 et les 4 T4 sont plutôt « sous-occupés ».

I.M.L. : Chinon n'offre pas toujours les services que les personnes orientées connaissaient, jusque-là dans les grandes villes (garde d'enfants, accès aux soins, transports en commun, « petits boulots ») ni autant de possibilités de rencontres (notamment dans les communautés d'origine). Pour autant, nous recevons toujours des personnes et des foyers sans interruption dans les appartements dédiés. Le dispositif a un très fort taux d'occupation sur 2021 et ne semble donc pas justifier de modifications en 2022.

A.S.L.L. : Le nombre de mesures ASLL confiées à l'Antenne a fortement baissé depuis 2 ans. Notre capacité de nous mobiliser pour ces dernières demeure toutefois inchangée.

De façon générale :

- 2021 permet un retour progressif à la normale (voire même un turn-over accéléré), avec maintien du rythme de sorties vers le logement conventionnel, reprises des ateliers, animations, sorties collectives, relance de la participation des Personnes accueillies, maintien et développement de partenariats territoriaux riches et variés, confortement de l'implication des bénévoles locaux...
- Travail toujours à prévoir sur la limitation des consommations énergétiques. La transition écologique et la préparation au logement autonome induisent une attention renouvelée à ce sujet et la programmation d'éventuels aménagements spécifiques.
- Nécessité de se mobiliser avec les autres acteurs de l'hébergement et du logement sur le Chinonais pour développer des offres adaptées à nos publics et en premier lieu des petits appartements en centre -ville, voire un petit collectif et/ou pourquoi pas une Pension de Famille.

6-2 Centre de formation

6-2.1 Synthèse annuelle

Synthèse succincte, le rapport d'activité chiffré est rédigé par le Service Formation centré à Tours.

Grâce à la présence d'une formatrice dédiée, les formations proposées sont les suivantes :

- Formations Compétences Initiales concernant les savoirs de base, adaptées aux remises à niveau avant formation professionnalisante ou examens
- Formations concernant le Code de la Route. A noter en 2021, de nombreux codes de la route validés et deux apprenantes ont également obtenu leurs permis de conduire par la suite
- Formations Français Langue Etrangère, niveau débutant (alphabétisation) jusqu'au A2
- Formations Pro-Numérique, deux demi-journées ont été ouvertes et ont trouvé preneurs durant l'année

Suite aux effets de la pandémie, malheureusement pas de formations dans d'autres lieux du territoire et peu d'interventions de bénévoles.

Le financement FILE (J.M. Bruneau) de 2020 a été prolongé fin 2021 grâce à la Fondation EDF pour continuer à accueillir spécifiquement des personnes en Demande d'Asile pour des cours de Français Langue Etrangère et Alphabétisation.

6-2.2 Perspectives 2022

Malgré des salles trop petites pour permettre de maximiser l'accueil, nous maintenons une forte dynamique d'inscription qui justifie le renfort d'un formateur de Tours sur les mardis et l'emprunt d'une salle à l'association partenaire « Lire et Dire ».

Les perspectives sont les suivantes :

- Maintien en 2022 de la réception du public pour l'orientation vers la formation : public envoyé par les prescripteurs externes et par les autres dispositifs de l'antenne dont les Chantiers d'Insertion et l'Hébergement.
- Reprise espérée en 2022 de notre mobilisation concernant la participation des Personnes accueillies dans le cadre de ces actions de formation, à l'image de l'ensemble de l'antenne.
- Réactivation et développement de partenariats territoriaux riches et variés. Ouverture en 2022 d'une session de formation Code de la Route dans des locaux de l'Apeb à l'Île Bouchard.
- Le financement exceptionnel annuel par fondations (JM Bruneau puis EDF) devra être poursuivi pour apporter des solutions aux demandeurs d'asile et déboutés exclus des dispositifs Visas.

6-3 Atelier Chantier d'Insertion

6-3.1 Synthèse annuelle

L'équipe de permanents est stable depuis mi 2019.

Ressources Humaines	2019	2020	2021
Salariés permanents	4,27 ETP	3,63 ETP*	4,35 ETP
Salariés en Insertion	11,71 ETP	10,0 ETP	11,88 ETP
SI Ayant travaillé	33	31	30
Dont attributaires RSA	12	15	15
SI recrutés	14	13	12
Sorties dynamiques / Sorties comptabilisées	50%	45%	17%

* compte tenu d'une petite proportion de « chômage partiel »

Prescripteurs	2019	2020	2021
Pôle Emploi	6	7	10
Mission Locale	2	4	2
M.D.S. ou réf. RSA*	6	6	5
Entraide et Solidarités	7	8	6
Autres	6	3	5
Spontanés	6	3	2

*Dont 4 du F.L.E.S. en 2021 (4 en 2020 et 2 en 2019)

Volume Horaire	2019	2020	2021
Entretien Espaces Verts	8 419	7 333	8 405
Peinture	4 772	5 472	8 164
Maçonnerie	5 623	3 258	2 523
TOTAL	18 814	16 063	19 092

Formation/ Immersions	2019	2020	2021
<i>Form. Salariés en Insertion</i>	894 h	1 122 h	1 375 h
<i>Form. Salariés permanents</i>	90 h	35 h	34 h
<i>Immersions (PMSMP)</i>	66 Jours	23 jours	44,5 jours

Structure Clientèle	2019	2020	2021
<i>Particuliers</i>	22%	25,7%	18%
<i>Entreprises</i>	5%	17,4%	16%
<i>Associations</i>	27%	17,8%	31%
<i>Collectivités</i>	46%	39,1%	35%
TOTAL	213 145€	176 411€	186 266€

La crise sanitaire a eu des effets sur 2021 bien plus modérés qu'en 2020. Le carnet de commandes a connu toutefois quelques soubresauts et des actions n'ont pas été menées notamment pour la formation des permanents ou les recrutements.

La principale évolution de 2021 réside dans un grand nombre de départs inopinés (8) qui pénalise le taux de sorties et handicape les équipes.

Malgré ce contexte, nous avons augmenté l'offre de formations et permis neuf périodes de mise en situation en milieu professionnel.

6-3.2 Perspectives 2022

Les actions commerciales portent leurs fruits et la stabilisation de la clientèle sur les différents métiers reste la priorité tout en permettant un maximum de polyvalence chez les encadrants techniques et de possibilité de fusionner les équipes ponctuellement. Le retour à l'équilibre est attendu pour 2022.

Pour les salariés en Insertion, la mobilisation se poursuit pour les actions de formation, les mises en relation avec les employeurs, les sorties en formations qualifiantes, les périodes de mises en situation en milieu professionnelle et bien-sûr l'entrée en emploi.

Concernant la question des recrutements : En 2021 et début 2022, on constate un rythme de départs inopinés très important (11 sur les 9 derniers mois) en lien avec des embauches de personnes bien plus fragiles et bien plus « volatiles ». Les candidats sont souvent très éloignés des critères de recrutement habituels. Les efforts de l'équipe pour entamer des parcours sont très nets malgré ces dossiers de candidature très fragiles. Il en découle des recrutements plus nombreux et de plus en plus « délicats ». Il conviendra en 2022 de renforcer les liens avec les prescripteurs (comité de pilotage et sensibilisations) et d'envisager des formes complémentaires de contractualisation (Contrat à Durée Indéterminée d'Insertion pour les + de 57 ans ou horaires allégés).

Des actions de formation très volontaristes ont été déployées et se poursuivent, pour le Français Langue Etrangère ou pour les compétences initiales, le code de la route et le pro-numérique.

Grâce à un financement 2021 dans le cadre du Fond de développement de l'Inclusion et du CRST Pays du Chinonais, un broyeur neuf est arrivé à Chinon. Il permettra d'augmenter les capacités de l'équipe Espaces Verts et de réduire les trajets.

L'association investit également dans la réfection complète de la couverture et d'une partie de la charpente du vaste hangar du site de Labussière.

A partir de l'étude de faisabilité pour la création d'un Chantier d'Insertion Maraichage, réalisée de Février à Aout 2021, qui a défini les conditions pour se lancer dans cette éventuelle nouvelle activité, l'Antenne reste mobilisée pour envisager une initiative avec une collectivité territoriale partenaire.



6-4 Epicerie solidaire

6-4.1 Synthèse annuelle et faits marquants

L'épicerie solidaire propose l'achat de denrées de qualité (alimentation, hygiène...) avec une participation financière des ménages d'environ 20% de la valeur marchande. Elle est ouverte deux ½ journées par semaine.

Les droits d'accès ne s'établissent que sous certaines conditions (géographiques, financières et sociales) lors d'une commission mensuelle.

Un accompagnement social individualisé est exercé. De nombreuses animations collectives, (ateliers, sorties...) sont également proposées.

FAMILLES	2019	2020	2021
Nombre de familles	89	71	78
Habitant Chinon	57	47	54
Habitant la CCCVL hors Chinon	32	24	24
Dont attributaire du RSA	55	42	43
Dont salariés ou en formation	16	3	14

Ateliers Animations Sorties	2019	2020	2021
Cuisine, décorations...	11	1	4
Yoga, Chant, bien-être	37	9	15
Culture dont bibliothèque	8	5	19
Autres : jardin, marches, visites...	5	22	13
TOTAL	61	37	51

Activité	2019	2020	2021
Produits distribués	15,49 T	12,15 T	12,62 T
Participation des familles	6 683€	5 739€	6 291€

Les moyens d'accéder aux produits d'alimentation et d'hygiène ont été intégralement maintenus en 2020 et 2021 pour toutes les personnes accueillies à l'épicerie malgré la pandémie.

6-4.2 Commentaires 2012 / 2022

L'Epicerie Solidaire l'Embarcadère a ouvert à Chinon le 20 janvier 2012, ces 10 ans lui ont largement permis de faire ses preuves.

Les principaux objectifs sont atteints :

- la couverture d'un besoin du territoire combinant un mode d'achat proche d'une boutique et un accompagnement social spécifique
- la création d'un dispositif innovant et participatif qui propose des approches complémentaires des personnes en difficultés en se basant sur leurs projets et leurs pouvoirs d'agir et en leur offrant des animations/ateliers/sorties
- l'invention d'un mode de coopération partenarial avec les autres structures d'aide sociale du Chinonais qui perdure depuis la création
- la gestion et la logistique totalement autonomes d'une petite « boutique » réunissant professionnels et bénévoles dans une équipe soudée

Le tout avec un partage intégral des valeurs et du projet associatif

Si la totalité des objectifs fondateurs sont atteints, il reste néanmoins quelques indicateurs qui démontrent des difficultés récurrentes :

- le budget annuel est équilibré de façon pérenne à hauteur de 82%. Le complément est chaque année source d'inquiétude et de recherches chronophages.
- Le panel d'animation/atelier/sorties proposé peine à trouver un public régulier y compris sur les questions alimentation/cuisine.

A l'inverse, cette période Covid a révélé quatre points majeurs :

- la nécessité de l'Embarcadère a été, s'il le fallait encore, totalement confirmée par une affluence des personnes prescrites.
- le caractère indispensable d'une approche via le lien social est majeur face à un isolement grandissant
- la solidité de l'équipe –salariés et bénévoles- a été totalement vérifiée avec une ouverture qui n'a jamais été remise en cause durant toute la crise.
- l'attente de notre public pour des sorties concertées de qualité a été une nouvelle fois confirmée par un magnifique voyage à la mer en Septembre 2021, monté malgré le contexte.

En 10 ans, 9 800 passages en caisses, 120 tonnes vendues, 145 380€ économisés par les familles, 15 000 h de bénévolat, 600 ateliers/animations ou sorties, des prescripteurs innombrables, des dons incalculables, des partenariats incommensurables !

6-4.3 Perspectives 2022 / 2024

Volet « animations » :	Volet « budget » :
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la dynamisation de l'offre Ateliers/Animations/Sorties - Multiplier les projets partenariaux dans ce domaine, - Renouveler les offres de courts voyages - Cibler spécifiquement des ateliers sur les questions alimentaires et la cuisine - Augmenter les thématiques concernant la transition écologique - Aller encore davantage vers les personnes accueillies pour révéler leur potentiel pour co-construire ce programme ensemble - Intensifier la communication globale sur ce programme avec de nouveaux outils comme l'envoi de SMS groupés via une plateforme - Former les bénévoles à cet accompagnement spécifique - Lever les freins dont les questions de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à gérer de façon aussi rigoureuse le budget du dispositif - Ouvrir une ligne de financement pour le recrutement d'un.e assistant.e à temps partiel pour le développement du volet animation, sous statut de Service Civique, (ou équivalent : Stagiaire en fin d'études ...) - Solliciter le renouvellement du financement Cap'Asso auprès de la Région Centre Val de Loire sur les trois années - Solliciter des financements auprès de fondations ou acteurs du territoire pour sécuriser et développer les animations - Répondre à des appels à projets sur le volet animation du territoire pour les plus fragiles pour sécuriser et développer les animations - Envisager du financement participatif (crowdfunding)

Parallèlement les partenariats actuels seront confortés (Banque Alimentaire, Super U Chinon...), ainsi que l'exceptionnelle dynamique des bénévoles.

Pour célébrer les 10 ans, de nombreux évènements sont en cours (soirée anniversaire, journée portes ouvertes, confection et vente d'une grande soupe solidaire, soirée Cinéma, Tournoi de Foot, Pique-Nique, Soirée Essai/Débat...)

6-5 Mobilité

L'Association a installé un point de location à Chinon des véhicules 2 et 4 roues destinés à l'insertion, au travail et/ou à la formation (sous convention avec le partenaire « Mobilité Emploi 37 ») depuis le 01/01/2020. Pour 2021, cela représente 16 locations (9 scooters et 7 voitures) et 10 retours (8 S + 2 V).

6-6 Perspectives globales 2022 de l'Antenne de Chinon

Nous maintenons un rôle moteur dans l'animation des structures de solidarité du territoire : au sein du Collectif Solidarité en Chinonais, et de nombreux groupes de travail collectif.

La richesse des liens tissés avec les bénévoles locaux est une chance rare qu'il convient d'entretenir : organisation de rencontres régulières, organisation de temps forts comme ceux des 10 ans de l'Embarcadère dont la Soupe...

La communication concernant l'antenne reste une priorité pour 2022, préparation et diffusion de la Feuille de Chou chaque trimestre, communication partenariale...

La relance de l'objectif d'une forte participation des personnes accueillies, mise à mal par la pandémie doit s'imposer comme un fil conducteur pour 2022.

La proposition aux élus et financeurs de projets innovants dans le Chinonais pour répondre à des besoins non pourvus doit continuer à nous mobiliser dans un contexte de relance économique à « deux vitesses ». La défense de projets en lien avec la transition Ecologique peut s'avérer une motivation complémentaire pertinente dans de nombreux cas.

IV - RAPPORT DE GESTION 2021

Etabli par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 9 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.

L'analyse de notre activité et de son évolution fait l'objet d'un rapport d'activité distinct du présent rapport financier.

Pour l'année 2021, les faits marquants ont été :

- Un nouveau dispositif « La Maison » : il s'agit d'un dispositif innovant d'hébergement et d'accompagnement de « grands exclus ». La dotation globale pour l'année a été de 392K€
- Une hausse de la dotation CHRS de 57K€
- Une reprise de l'activité des prestations des chantiers suite à une année 2020 marquée par la crise : hausse de 167K€
- La réhabilitation des locaux de l'Insertion par l'Activité Economique sur Chambray
- La cuisine centrale : le démarrage de l'activité restauration a débuté à la fin du deuxième semestre 2020, l'année 2021 fut donc la première complète d'activité
- Le développement de l'Intermédiation locative (dispositif Solid'R)
- Le déploiement du CPCA
- Pour rappel : un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens a été signé le 17 mars 2020 avec la DDSC pour une durée de 5 ans Ce contrat couvre tout le périmètre actuel CHRS (CHRS-AVA-logements d'abord) et également le SIAO et le 115. Cette signature permet de pérenniser les financements des dispositifs concernés pour 5 ans.

En 2020, en raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement, l'association s'était trouvée impactée à plusieurs titres. Les effets de cette crise sanitaire se sont poursuivis sur 2021 :

- L'arrêt de l'orientation des MNA par le Conseil Départemental lié à la diminution des flux migratoires sur notre département a généré une baisse importante de la dotation, - 173K€
- un renforcement des actions de mise à l'abri à l'hôtel et livraison de repas qui a donné lieu à des financements complémentaires.

L'année 2021 a également été marquée par beaucoup de mouvements de personnel (absence, départ et remplacement) au niveau de son service comptable, ne facilitant pas la mise à jour de la comptabilité et son suivi.

- Examen des comptes et résultat

Comptes de résultat

1) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, les produits d'exploitation s'élevèrent à : 16 531 K€ contre 14 875 K€ pour l'exercice précédent (+ 1 680 K€).

Ils comprennent :

- Concours publics et Subventions d'exploitation : 13 774 K€ ;
- Ventes et prestations de service : 1 577 K€ ;
- Ressources liées à la générosité du public : 161 K€ ;
- Reprises de provisions et transferts de charges : 308 K€ ;
- Utilisation des fonds dédiés : 462K€ ;
- Cotisations des adhérents : 4 K€ ;
- Autres produits : 245 K€.

La variation des produits de fonctionnement est marquée par :

- Hausse des concours publics et subventions d'exploitation : +702 K€
 - + 392 K€ début du dispositif La Maison
 - + 103k€ dispositif LAM (dont 90K€ liés au CNR)
 - + 57 K€ dispositif CHRS essentiellement pour le CHRS Urgence et Logement d'abord
 - + 113K€ pour les aides aux postes
- Hausse des ventes et prestations de service : +395 K€
 - + 169K€ pour les prestations suite à la reprise de l'activité après la crise sanitaire
 - + 132K€ pour la participation des usagers (lié également à un changement de méthode comptable), une année complète pour le dispositif « Logement d'abord »

Les concours publics et subventions d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- Dotations globales LAM/LHSS : 1 641 K€
- Dotations globales CHRS : 3 018 K€
- Aides aux postes CDDI : 1 637 K€
- Dotation globale MNA : 1 019 K€
- Aides au logement et autres subventions CAF : 420 K€
- Conseil Départemental : 680 K€ (hors MNA) ;
- DDETS : 4 380 K€ (hors CHRS) ;
- Communes et Communauté de Communes : 140 K€ ;
- Fonds social Européen : 126 K€
- Banque des territoires : 301K€
- Autres : 412K€.

L'augmentation des subventions octroyées par la DDETS est principalement corrélée aux dotations suivantes :

- + 232 K€ pour les nuitées hôtels et services BOP 177 : comme en 2020 ces subventions ont été augmentées pour intervenir auprès du public sans domicile en période de Covid
- + 392 K€ pour le nouveau dispositif « la maison »,
- + 21 K€ pour le dispositif d'accueil d'urgence des femmes victimes de violence
- + 21 K€ pour le renouvellement du mobilier.

2) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, les charges d'exploitation s'élèvent à 16 210 K€ contre 14 550 K€ pour l'exercice précédent (+ 1 660 K€).

Elles comprennent :

- Les dépenses d'activité : 4 851 K€ ;
- Les charges de personnel : 8 567 K€ ;
- Les impôts et taxes : 627 K€ ;
- Les dotations aux amortissements : 492 K€ ;
- Les dotations aux provisions : 191 K€ ;
- Les reports en fonds dédiés : 887 K€ ;
- Les autres charges : 595 K€.

Les dépenses liées à l'activité augmentent significativement entre 2020 et 2021 (+ 644 K€), du fait :

- Achats de matières premières pour les chantiers du SIPAE (+116 K€)
- Médecin et psychologues (+26 K€), en lien avec le CPCA
- Des locations d'hôtel en hausse (+ 166 k€)
- De l'achat d'alimentation et de ticket repas à l'extérieur (+ 84 k€), en lien avec la mise à l'abris hôtelière

Ces deux derniers postes de dépenses sont directement liés aux subventions attribuées par la DDETS pour intervenir sur l'urgence sociale.

3) Le résultat financier s'élève à -12 K€.

4) Le résultat exceptionnel s'élève à + 38 k€.

5) Enfin, l'exercice clos le 31/12/2021 se solde par un excédent de 346 K€ (344 K€ en 2020).

6) La valorisation des contributions en nature s'élève à 196 K€ (133 K€ en 2020). Elle comprend notamment :

- valorisation du bénévolat : 149 825 K€ (126K€ en 2020)
- mise à disposition de locaux et dons en nature : 5 K€ (7K€ en 2020)
- mécénat valorisé : 41 507 K€ (0 € en 2020)

Situation financière

Les fonds propres ressortent à 6 361 k€ au 31 décembre 2021 (+ 670 k€).

La progression s'explique essentiellement par :

- Résultat de l'exercice 2021 : + 346 k€
- Subvention investissement : + 309 k€

Les fonds dédiés s'élèvent à 1 008k€ au 31 décembre 2021 (+ 425 k€)

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 582 k€ au 31/12/2020 (+73k€).

L'actif immobilisé net s'élève à 5 445 k€ (+631 K€).

Les acquisitions d'immobilisations (hors immobilisations financières) s'élèvent à 1066 k€ au cours de l'exercice.

L'actif circulant s'élève à 5 527 k€ (+ 521K€). Il comprend les créances d'exploitation et les disponibilités.

INFORMATIONS LEGALES

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la structuration de l'association notamment au niveau des fonctions support en général et du service finances en particulier
- Travail partenarial pour la mise en œuvre d'un dispositif à l'attention des « jeunes en rupture »
- Accueil et accompagnement des Réfugiés Ukrainiens
- Travail sur la transition écologique et sociale : lancement d'un chantier IAE Eco-transition et étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un Tiers Lieux de Compétences
- Anticipation de la fin de l'expérimentation « PIC Réfugiés » en la Plateforme Route 37 en répondant à l'appel d'offre AGIR
- Diagnostic SIAO conjoint avec les services de l'Etat et mise en œuvre de la circulaire
- Pérennisation du secteur socio-éducatif (MNA) avec une tarification à 15 ans proposée par le Conseil Départemental
- Fonctionnement en année pleine et déménagement du service La Maison
- Déploiement du CPCA sur l'ensemble de la région Centre Val de Loire
- Poursuite du développement commercial de la cuisine centrale
- Finalisation des travaux de la Chambrerie et ouverture des 5 places LAM supplémentaires
- Poursuite des travaux de réflexion autour de dispositifs en lien avec la santé : déploiement de LHSS mobiles, LHSS pédiatriques, SSIAD précarité ...

RESULTATS - AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 346 188 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- CHRS	+ 69 161 €
- ASO	+ 161 839 €
- FORMATION	+ 36 938 €
- IAE	- 79 744 €
- LAM	+ 8 431 €
- LHSS	+ 7 283 €
- Route 37	+ 8 592 €
- MNA	+ 29 622 €
- Vie associative	+ 104 066 €

AUTRES INFORMATIONS

Activités de l'association en matière de recherche-développement :
Néant.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale doit délibérer sur la nomination/renouvellement d'administrateurs suivants :

Sortants :

Francis BERTHON, Philippe CHARRON, Jean-Paul MERCIER, Patrick RICHARD

Nouveau candidat :

Pascal DABOUIS

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera donné lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce et L 313-25 du code de l'action sociale et des familles.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces rapports, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

V - GLOSSAIRE

- ACJET** : Association de contrôle judiciaire et enquêtes de Tours
- AG** : Assemblée générale
- ALT** : Allocation Logement Temporaire
- AME** : Aide Médicale Etat
- AMECS** : Accès, Médiation et Coordination des Soins
- ANVP** : Association Nationale des Visiteurs de Prison
- ASLL** : Accompagnement Social Lié au Logement
- BPI** : Bénéficiaire de la Protection Internationale
- CA** : Conseil d'administration
- CAARUD** : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues
- CACES** : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
- CADA** : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- CFA** : Centre de Formation d'Apprentis
- CHRS** : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CHU** : Centre d'Hébergement d'Urgence
- CHS** : Centre d'Hébergement et de Stabilisation
- CIDFF** : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles
- CIP** : Conseiller en Insertion Professionnelle
- CJM** : Contrat Jeune Majeur
- CLAT** : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse
- CLSPD** : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- CMU** : Couverture Maladie Universelle
- CoViLo** : Comité de Vie Locale
- CPCA** : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales
- CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CRIA** : Centre de Ressources, d'Information et d'Accompagnement
- CRIAVS** : Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles
- CRPA** : Conseil Régional des Personnes Accompagnées
- CSE** : Comité Social et Economique
- CUO** : Commission Unique d'Orientation
- CVS** : Conseil de la vie sociale
- DALF** : Diplôme Approfondi de Langue Française
- DDETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- DELF** : Diplôme d'Etudes en Langue Française
- DIHAL** : Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

EMPPE : Equipe Mobile Psychiatrie, Précarité et Exclusion
ETP : Equivalent Temps Plein
FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité
FICOSIL : Filiale Immobilière Commune des Organismes Sociaux d'Indre et Loire
FLE : Français Langue Etrangère
FNACAV : Fédération Nationales des Associations et Centres de prise en charge des Auteurs de Violences conjugales et familiales
FOAD : Formation Ouverte A Distance
GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées
GPS : Groupe Participation et solidarité
HUDA : Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile
IAE : Insertion par l'Activité Economique
IDE : Infirmier-ère Diplômé-e d'Etat
IML : Inter Médiation Locative
JNP : Journée Nationale Prison
LAM : Lits d'Accueil Médicalisés
LHSS : Lit Halte Soins Santé
MNA : Mineurs Non Accompagnés
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OPCO : Opérateur de Compétences
PEC : Prise En Charge
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PSM : Pôle social et médical
QVT : Qualité de Vie au Travail
RAR : Relogement et Accompagnement des Réfugiés
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
SAO : Service Accueil et Orientation
SAPJ : Service Accompagnement Prison Justice
SEVE : SIAE et Entreprise Vers l'Emploi
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIPAE : Service d'Insertion Par l'Activité Economique
SLEX : Service des Logements Extérieurs
SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
VAD : Visite à Domicile